ASSOCIATION SPG BIO FETIA

Rapport d'activité

2024



PRÉPARÉ ET PRÉSENTÉ PAR

Clémentine BERTRAND, Vairea EBB, Heiva FAATAUIRA, Maité MACY, Mahealani RAVEA et Tereva TEIHOARII

Table des matières

INTRODUCTION 3

🏠 L'association SPG Bio Fetia 3

🌱 Le label Bio Pasifika : un levier pour le développement du bio en Polynésie 3

1. ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION 3

a. Le bureau directeur 3

b. L'assemblée générale 2024 4

2. LES SALARIES 4

a. L'équipe salariale 4

b. La formation des salariés 5

3. LES ADHERENTS DE L'ASSOCIATION 6

a. Chiffres tous archipels confondus 6

b. Chiffres par archipel et groupe local 8

4. LES COMITES DE CERTIFICATION ET LES PRODUCTIONS CERTIFIEES 10

a. Chiffres tous archipels confondus 10

b. Chiffres par archipel et groupe local 12

5. LES VOLUMES DES PRODUCTIONS CERTIFIEES EN 2023 12

6. LES PROJETS 15

a. Projet de rédaction d'un guide de lecture de la NOAB 15

b. Projet PROTEGE sur l'aide à la commercialisation des produits Bio 15

c. Projet de kit ILV-PLV pour les moyennes et grandes surfaces 16

d. Projet TAVIVAT 17

e. Projet de création d'un outil de gestion de données 18

f. Projet de formation à l'apiculture biologique 19

g. Projet de formation au compostage 19

h. Projet d'état des lieux de la commercialisation des agriculteurs bio 19

7. EVENEMENTS ET COMMUNICATION EN 2024 19

a. Les données générales des événements et communication 2024 19

b. Les journées portes ouvertes des fa'a'pu bio – 4ème édition 20

c. Foire agricole de Tahiti 21

d. Foire agricole des Raromata'i 22

e. Fresque de l'alimentation 22

f. Bulletins de la CAPL de juin et décembre 2024 22

ANNEXES 27

Annexe 1 : Présentation détaillée des GL 27

Annexe 2 : Productions certifiées « Bio Pasifika » et « Bio Pasifika en conversion » en 2024 42

INTRODUCTION

L'association SPG Bio Fetia

Créée en 2011 par un groupe d'agriculteurs et de consommateurs, **l'association SPG Bio Fetia** accompagne les producteurs et transformateurs polynésiens dans la certification de leurs produits biologiques selon la **Norme Océanienne d'Agriculture Biologique (NOAB)**.

Son fonctionnement repose sur un **Système Participatif de Garantie (SPG)**, un modèle de certification unique où agriculteurs bio, transformateurs, consommateurs et experts agricoles locaux participent activement au processus de labellisation. **Un gage de transparence, de confiance et de solidarité !**

Le label Bio Pasifika : un levier pour le développement du bio en Polynésie

Grâce à l'agrément officiel obtenu en 2012 (arrêté n° 9356/MAE), le **SPG Bio Fetia** est reconnu **organisme certificateur**, **garantissant que les exploitations et ateliers de transformation respectent les règles de la NOAB**.

Ce label, créé en 2008 à l'échelle de l'Océanie, permet aux producteurs locaux de valoriser leurs engagements et d'offrir aux consommateurs des produits sains et respectueux de l'environnement.

1. ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

a. Le bureau directeur

En 2024, le bureau directeur est composé des membres nommés dans le schéma ci-dessous.



Schéma 1: Membres du bureau directeur en 2024

Il s'est réuni 12 fois, soit près du double par rapport à 2023. Ces réunions ont permis d'aborder des sujets de fonds pour l'amélioration le fonctionnement de l'association, le suivi de projet structurant tels que PROTEGE et TAVIVAT, ainsi que des questions relatives aux ressources humaines et la gestion

de situations délicates ou conflictuelles. En 2024, un second poste d'assesseur a été ouvert lors de l'AG 2024, Jean-Baptiste Tavanae a été élu et a finalement quitté son poste le 31/07/2024.

Représentation du bureau au sein des institutions et évènements en 2024 :

En sa qualité de présidente, Françoise Henry a représenté l'association lors de plusieurs rendez-vous institutionnels et sectoriels : participation à la commission agriculture biologique, aux conférences agricoles mensuelles, aux commissions d'attribution des aides ; rencontres avec la direction de la santé en vue de nouer des partenariats, avec la DGAE pour renforcer la présence du bio en grande distribution ; actions de représentations auprès du MPR afin de négocier le budget de fonctionnement de l'association et les demandes de subvention; prise de parole lors de la foire agricole.

b. L'assemblée générale 2024

L'assemblée générale de l'année dernière s'est tenue le 27 janvier 2024.

26 adhérents présents physiquement, dont les représentants des groupes locaux (GL) qui ont qui ont pu porter la voix de leurs membres respectifs. Au total 104 adhérents ont pu participer au vote des délibérations, grâce aux votes réalisés au préalable lors des « mini-AG » organisées dans chacun des GL pour que chaque adhérent puisse faire entendre sa voix.

Une assemblée générale extraordinaire a ouvert la session avec comme ordre du jour la création d'un second poste d'assesseur qui a été validée.

Ensuite s'est tenue l'assemblée générale ordinaire avec comme principales décisions prises :

- Approbation du rapport d'activité 2023
- Approbation du bilan financier 2023
- Validation du budget prévisionnel et de la demande de subvention de fonctionnement et d'investissement pour 2024
- Approbation de la demande d'autorisation de découvert à la Banque Socredo
- Le renouvellement partiel du bureau (vice-président et 2nd assesseur)

2. LES SALARIES

a. L'équipe salariale

L'année 2024 a été marquée par plusieurs mouvements au sein de l'équipe salariée (Tableau 2), notamment en raison de changements de personnel. Le départ de Mataiva Chave - animateur des Tuamotu et Marquises, en février a entraîné une surcharge de travail pour les animateurs en poste, Heiva et Tereva, qui ont dû reprendre ses missions en plus des leurs. Cette situation a perduré jusqu'à l'arrivée de Mahealani Ravea en décembre, prolongeant ainsi une période de sous-effectif au sein de l'équipe d'animation. Par ailleurs, Angélique Renaud, directrice depuis un an, n'a pas vu son contrat être renouvelé à son terme et a quitté ses fonctions début octobre, sans passation, ce qui a fortement impacté la transmission des informations essentielles à la gestion de l'association. Clémentine Bertrand, arrivée en mai au SPG en tant que coordinatrice TAVIVAT, a assuré l'intérim de la direction à partir du départ d'Angélique. Elle a été officiellement désignée directrice en décembre.

Enfin, Maité MACY, stagiaire SITH (Stage d'Insertion Travailleur Handicapé, financé par le SEFI), a intégré l'équipe en juin en tant que stagiaire assistante administrative, contribuant ainsi au soutien des activités.

L'équipe est toujours répartie entre 2 sites : celui de Pirae à Tahiti et celui de Raiatea. Faute de solution concrète, les deux salariés de Raiatea sont toujours en télétravail. Ils devraient emménager dans le nouveau local de la CAPL à Raiatea dès son inauguration (premier semestre 2025).



Schéma 2 : Présentation de l'équipe salariée au 31/12/2024

	Nom	Prénom	Poste	Contrat	Date d'embauche	Ancienneté au 31/12/2024
1	BERTRAND	Clémentine	Coordinatrice puis Directrice	CDD	13/05/2024	6 mois et demi
2	CHAVE	Mataiva	Animateur Marquises et Tuamotu	CDD	01/03/2022	Départ au 29/02/2024
3	EBB	Vairea	Chargée de communication	CDD	02/11/2021	3 ans et 2 mois
4	FAATAUIRA	Heiva	Animatrice IDV, Australes et Tuamotu	CDI	02/06/2014	10 ans et 6 mois
5	MACY	Maité	Stagiaire assistante administrative et financière	Contrat SITH	01/06/2024	6 mois
6	RAVEA	Mahealani	Animatrice Marquises, IDV	CDD	02/12/2024	1 mois
7	TEIHOARII	Tereva	Animateur ISLV	CDI	19/04/2021	3 ans et 8 mois
8	RENAUD	Angélique	Directrice	CDD	02/10/2023	Départ au 02/10/2024

Tableau 1: Mouvement au sein de l'équipe salariale en 2024

Au 31 décembre 2024, l'équipe salariée est composée d'une directrice, de 3 animateurs, d'une chargée de communication et d'une stagiaire assistante administrative.

b. La formation des salariés

En 2024, les salariés ont pu participer à diverses formations :

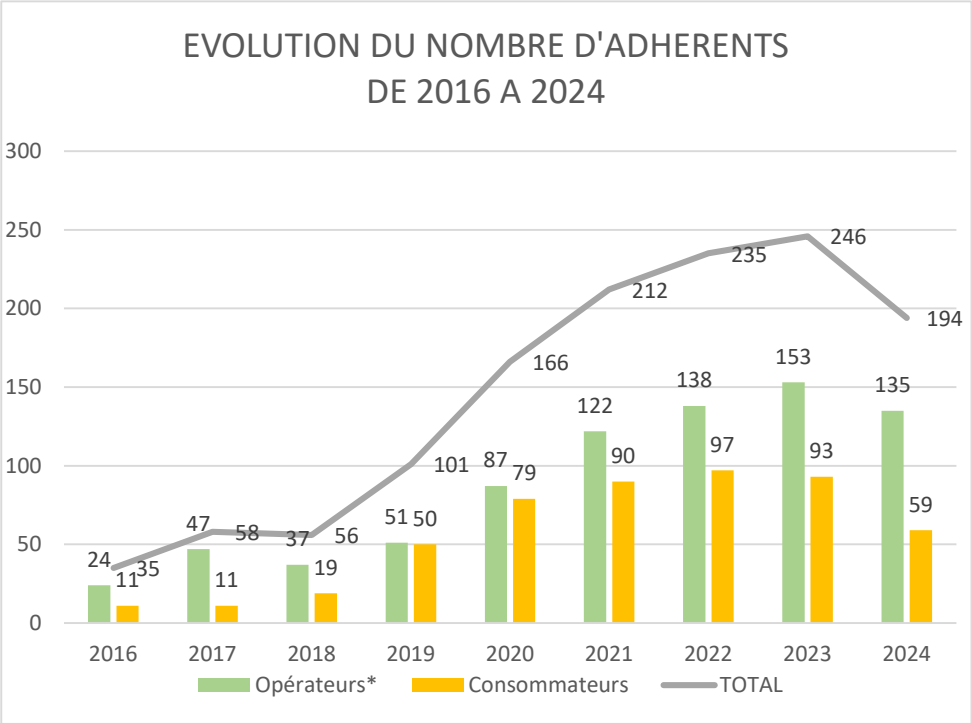
Formation	Salariés concernés	Date et durée	Organisateur	Formateur
La fresque de l'alimentation	Angélique RENAUD	06/03/2024, 1 journée	ADEME	Alice MALPEL de l'association La Fresque de l'Alimentation
Nourrir ses cultures	Angélique RENAUD, Clémentine BERTRAND	05, 06 et 07 juin, 3 jours	CFPPA	Manarii LANGLOIS

Outils pour travailler le sol et désherber	Tereva TEIHOARII	19, 20 et 21 juin, 3 jours	CFPPA	Manarii LANGLOIS
Reo Maohi	Clémentine BERTRAND, Vairea EBB, Heiva FAATAUIRA Angélique RENAUD,	12 séances de 2h de juillet à septembre	Speak Tahiti	
Réussir ses animations	Clémentine BERTRAND, Vairea EBB, Heiva FAATAUIRA, Tereva TEIHOARII	13 décembre, 1 journée	Activ' Résult	Natacha LEMAIRE

Tableau 2 : Présentation des formations suivies par l'équipe salariée en 2024

3. LES ADHERENTS DE L'ASSOCIATION

a. Chiffres tous archipels confondus



Au 31 décembre 2024, l'association compte
194 adhérents repartis en :

- **135 opérateurs* (dont 230 taroculteurs regroupés à Rurutu)**
- **59 consommateurs**

Au total en 2024, parmi les 135 opérateurs, **98 opérateurs sont certifiés Bio Pasifika ou en conversion ! (dont 230 taroculteurs de Rurutu)**

*opérateur : dans ce rapport d'activité, un opérateur est un agriculteur, transformateur ou une association qui a participé à l'activité du SPG dans l'année.

Figure 1: Evolution du nombre d'adhérents de 2016 à 2024

Le bilan 2024 est très satisfaisant, avec un réseau d'adhérents solide et engagé. Le développement du SPG se poursuit à travers le territoire, et de nombreux ateliers de production obtiennent leur certification, témoignant d'un engagement croissant pour une agriculture durable.

Certains défis persistent, notamment pour mobiliser durablement les consommateurs, où la participation aux audits et réunions, souvent programmés en journée, peut être difficile pour les actifs. Le départ d'un animateur sur certaines zones a pu ralentir la dynamique dans ces secteurs. Par ailleurs, il reste important d'accompagner les producteurs qui peinent encore à valoriser pleinement le label

ou qui trouvent certaines démarches exigeantes. Enfin, le suivi des adhésions en début d'année n'ayant pas été optimal, quelques ajustements seront faits pour mieux refléter la réalité du terrain.

Malgré ces points de vigilance, la progression du nombre d'ateliers de production certifiés illustre une dynamique toujours en marche, portée par des adhérents de plus en plus investis dans la transition agroécologique

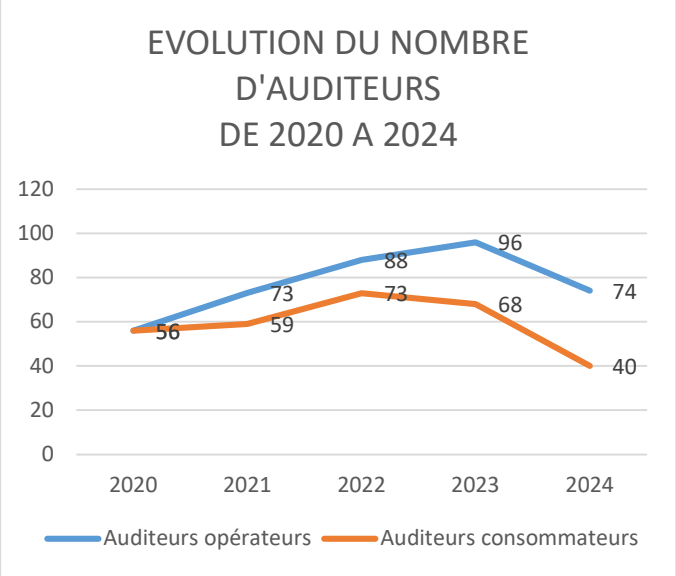


Figure 2: Evolution du nombre d'auditeurs de 2020 à 2024

En 2024, on recense 108 auditeurs, soit 56 % des adhérents. Cela représente une diminution de 54 auditeurs par rapport à 2023 (figure 2). Dans certains groupes locaux, ce sont souvent les mêmes adhérents qui s'impliquent activement, et certains commencent à s'essouffler, soulignant ainsi la nécessité de former de nouveaux auditeurs.

Par ailleurs, certains agriculteurs garantis n'ont pas encore suivi la formation à l'audit. Une réflexion a été initiée sur l'éventualité de rendre la formation obligatoire aux producteurs.

En 2024, 2 formations à l'audit ont été dispensées : une à Papeete et une à Rangiroa.

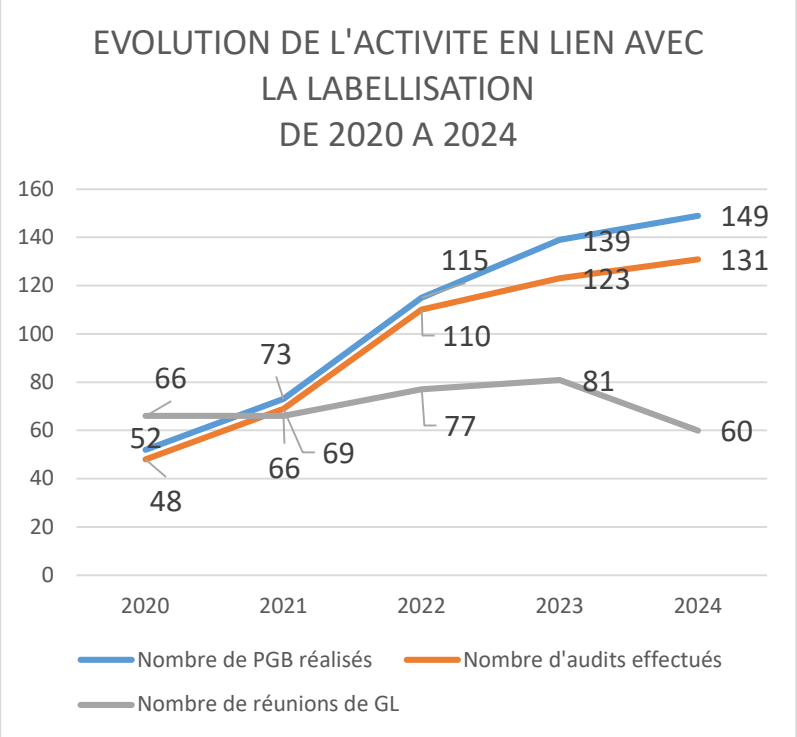


Figure 3: Evolution de l'activité de l'association de 2020 à 2024

Le nombre de PGB complétés et d'audits réalisés a augmenté en 2024, en grande partie grâce à la dynamique croissante du bio sur les ISLV. À Raiatea, l'installation de nouveaux agriculteurs sur le domaine Boubée a été un facteur clé. Ces exploitants, tenus de produire selon la NOAB et d'obtenir leur certification, ont contribué activement à cette progression. Parallèlement, à Tahaa, l'arrivée de nouveaux agriculteurs, dont certains s'installent sur des lots agricoles du pays, a également participé à cette dynamique. La présence renforcée de l'antenne salariée à Raiatea a facilité ce développement en apportant un soutien supplémentaire. Du côté des IDV, l'activité est restée stable, avec quelques départs mais également l'arrivée de nouveaux producteurs. À Hao, plusieurs producteurs ont exprimé leur volonté de s'engager dans la démarche bio et leur audit a été effectué. Cependant, ils ont choisi de ne pas cotiser à la fin de l'année, et leur dossier sera

examiné en comité de conformité en 2025, en attendant la réception de leur cotisation. Aux Marquises, une baisse de l'activité est constatée, probablement en raison de l'absence d'animateur durant l'année et la difficulté de valoriser les produits avec le label bio pasifika, ce qui a freiné le développement de la filière sur cet archipel. Enfin, aux Australes, l'activité reste stable avec un fort potentiel, notamment sur l'île de Rimatara. Cependant, une crainte persiste parmi les producteurs quant à la lourdeur administrative et l'engagement dans l'association bio, ce qui limite actuellement le développement de la filière dans cette région.

Concernant le nombre de réunions, il a diminué en raison de l'absence d'un animateur aux Marquises et le regroupement des réunions des groupes locaux d'Opoa et d'Uturoa à Raiatea.

b. Chiffres par archipel et groupe local

Fin 2024, l'association intervient dans les 4 archipels.
Elle compte 10 groupes locaux actifs ; composé à minima de 3 producteurs et 2 consommateurs :

- 4 groupes locaux aux Iles du Vent (Papeete, Papara, Taravao et Moorea)
- 3 groupes locaux aux Iles Sous-le-Vent (Uturoa, Opoa, Taha'a)
- 3 groupes locaux aux Marquises (Nuku Hiva, Ua Huka et Ua Pou)
- 1 groupe local aux Tuamotu (Rangiroa)

Elle intervient sur d'autres territoires actifs mais où le nombre d'adhérents ne permet pas de constituer un groupe local : Huahine, Bora-Bora, Hiva Oa, Tubuai, Rurutu, Hao, Arutua, Rimatara.

Un accompagnement des adhérents a été fait par les salariés du SPG BF à travers leurs missions, aux dates suivantes

- Moorea (X5) : Toute l'année
- Taha'a (X 24) : Toute l'année
- Huahine : (X2) : du 15 au 17 janvier & du 4 au 8 mars
- Nuku Hiva : du 16 au 18 janvier
- Ua Pou : du 19 au 22 janvier
- Rangiroa : du 12 au 16 février
- Rimatara : du 20 au 27 mars
- Ua Huka : du 28 au 9 avril
- Rurutu : du 03 au 12 avril
- Arutua : du 28 avril au 2 mai
- Tubuai : du 22 au 24 mai
- Hiva Oa : du 10 au 14 septembre
- Hao : du 6 au 10 novembre

En 2024, il n'y a pas eu de création de groupe local, mais l'association a reçu des demandes de agriculteurs de Rikitea, Fakarava et Rimatara.

Les adhérents sont toujours répartis inégalement dans les quatre archipels (Tableau 3) : en effet, l'archipel de la Société regroupe **79 % des adhérents** de l'association (Figure 4). Le nombre de groupe locaux a diminué en comparant à l'année précédente. Ces chiffres montrent un désengagement dans certaines îles éloignées mais également un renforcement des agriculteurs et consommateurs dans l'archipel de la société.

	SOCIETE	TUAMOTU	MARQUISES	AUSTRALES
NB TOTAL D'ADHERENTS[1]	154	10	17	13

Tableau 3 : Répartition du nombre d'adhérents par archipel

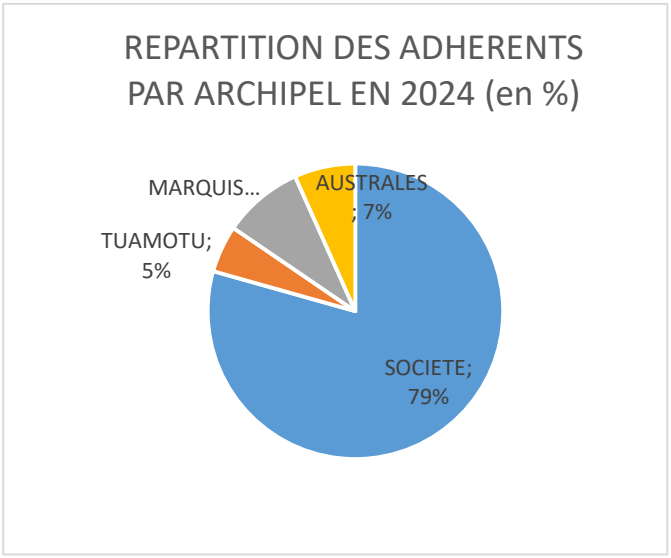


Figure 4: Pourcentages des adhérents dans les archipels

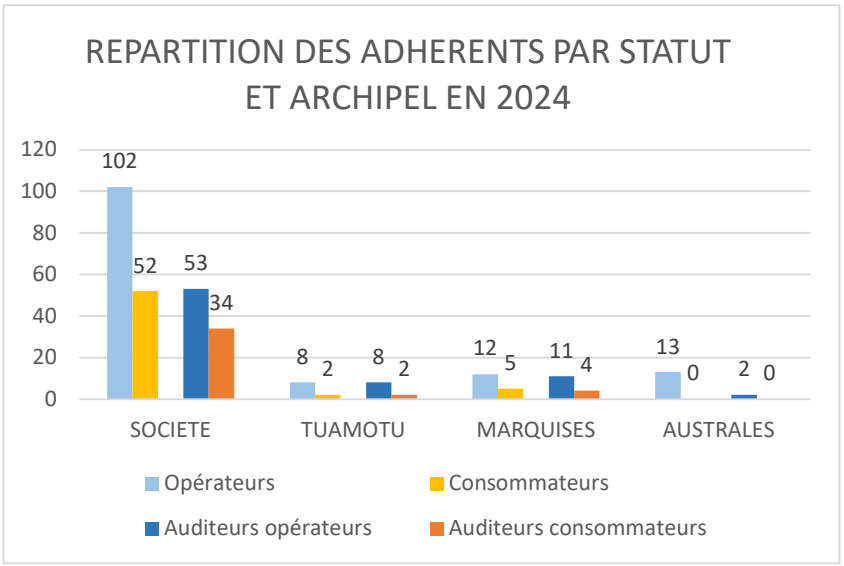
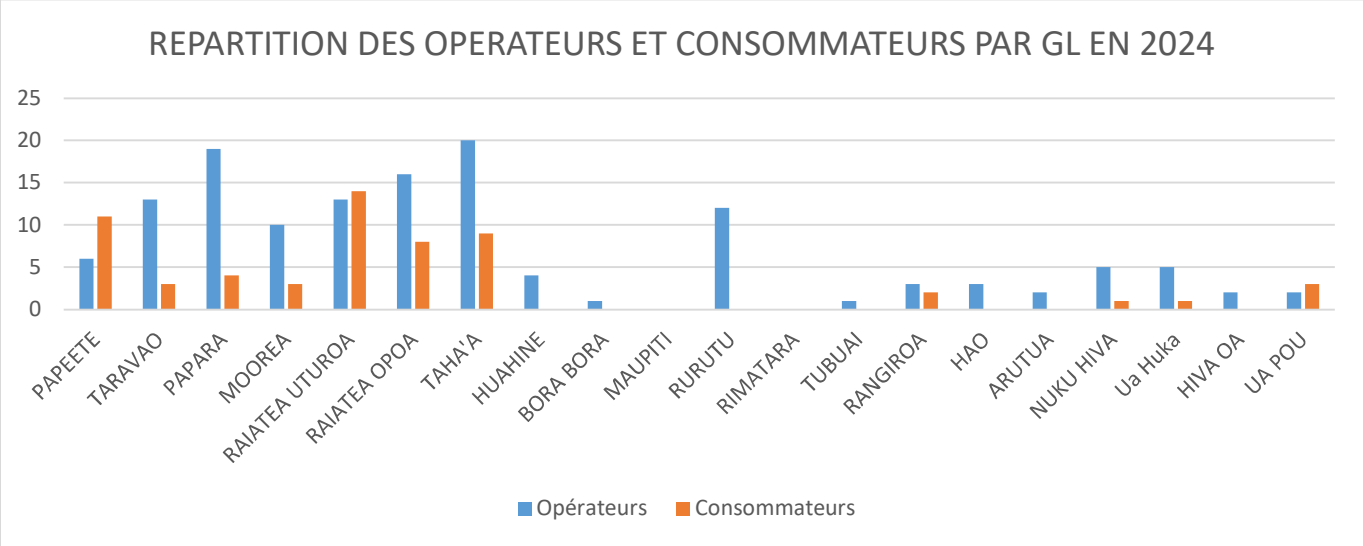


Figure 5: Répartition des adhérents par statut dans les 4 archipels

La Figure 6 ci-dessous met en évidence des écarts significatifs entre le nombre d'opérateurs et de consommateurs, en particulier dans les îles des Tuamotu, des Marquises et des Australes. Cette disparité se reflète également dans la répartition des auditeurs (Figure 7). Face à ces constats, une réflexion pourrait être menée sur des moyens d'encourager l'implication des consommateurs et d'adapter le système d'audit dans les îles éloignées, afin de ne pas freiner les agriculteurs souhaitant travailler en bio.



[1] Adhérents : en 2024, certains membres ont été comptabilisés malgré l'absence de cotisation, en raison d'un suivi administratif perfectible en début d'année.

Figure 6: Répartition des opérateurs et consommateurs dans les GL

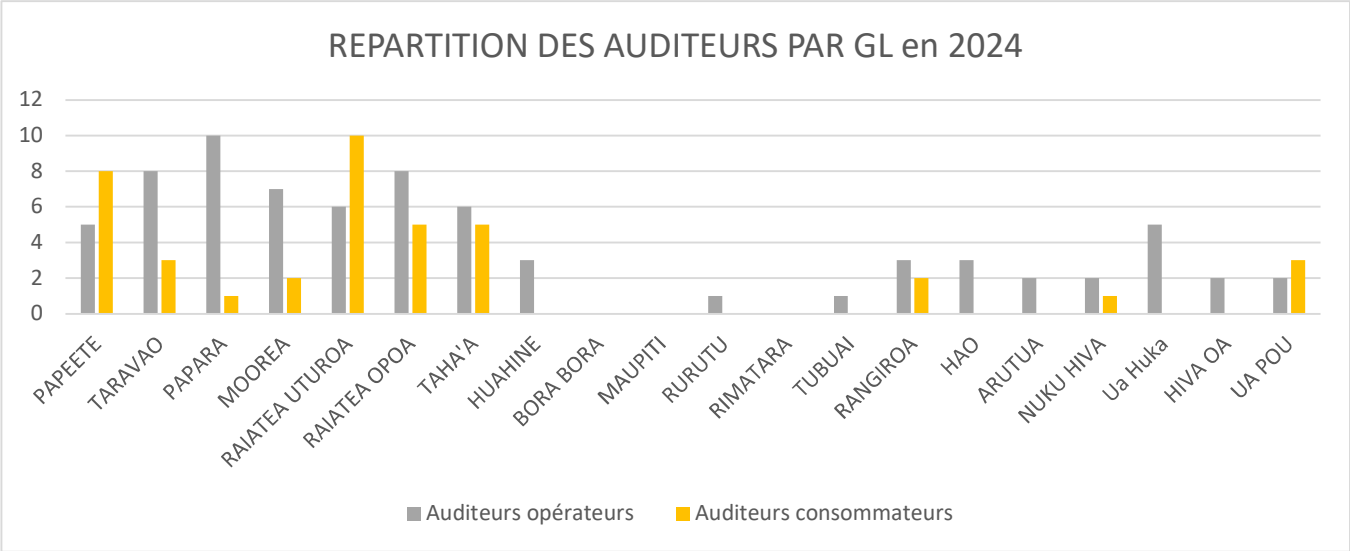


Figure 7: Répartition des auditeurs dans les GL

4. LES COMITES DE CERTIFICATION ET LES PRODUCTIONS CERTIFIEES

a. Chiffres tous archipels confondus

Le comité de conformité (CDC) est l'entité décisionnelle attribuant les certifications. Il est composé d'un collège d'opérateurs (2 voix), d'un collège de consommateurs (2 voix) et d'un référent technique appartenant à organisme qualifié (DAG, CAPL - 1 voix). Les membres sont choisis par tirage au sort parmi les personnes qualifiées.

En 2024, 116 dossiers ont été labellisés durant les 7 CDC organisés de février à novembre 2024. Le bilan est le suivant (Figures 8) :

- **93** certifications ont été renouvelées ;
- **23** nouvelles certifications ont été attribuées ;

A cela s'ajoute 6 dossiers qui ont été prorogés pour diverses raisons et 5 qui n'ont pas été attribués directement pour des raisons de non-conformité ou car les membres du jury estimaient que plus d'informations étaient nécessaires pour statuer sur le dossier. A la fin de l'année, 1 seul dossier sur les 5 n'a pas obtenu la certification. Au total, 127 dossiers ont été traités en comité de conformités.

Le nombre de productions certifiées est en constante augmentation depuis 2019, ainsi que les surfaces totales certifiées *(Figure 8 et 9)* : cela représente un total de **116 productions certifiées** *(Annexe 2)* pour une surface totale de **423 ha**.

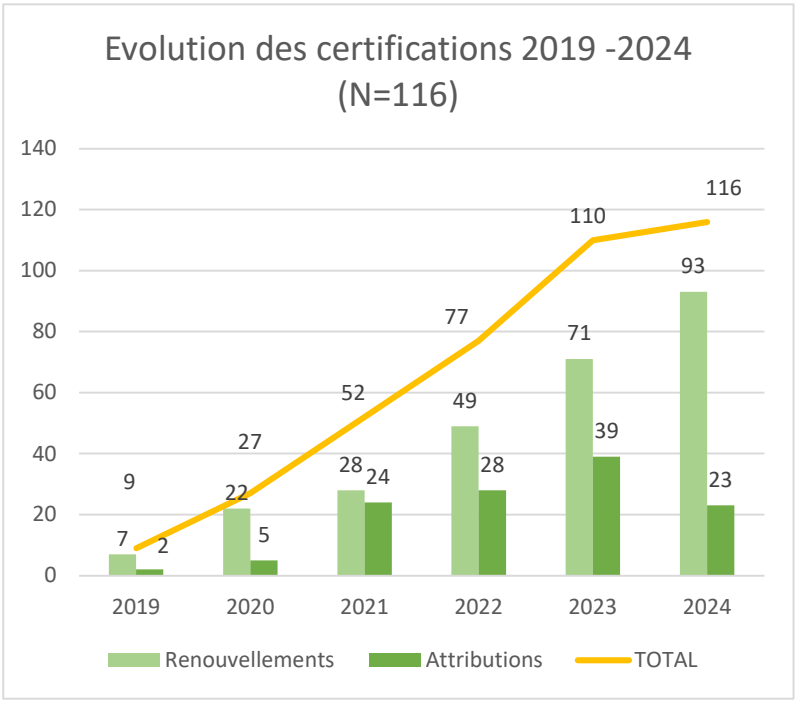


Figure 8: Evolution du nombre de productions certifiées Bio Pasifika ou en conversion de 2019 à 2024

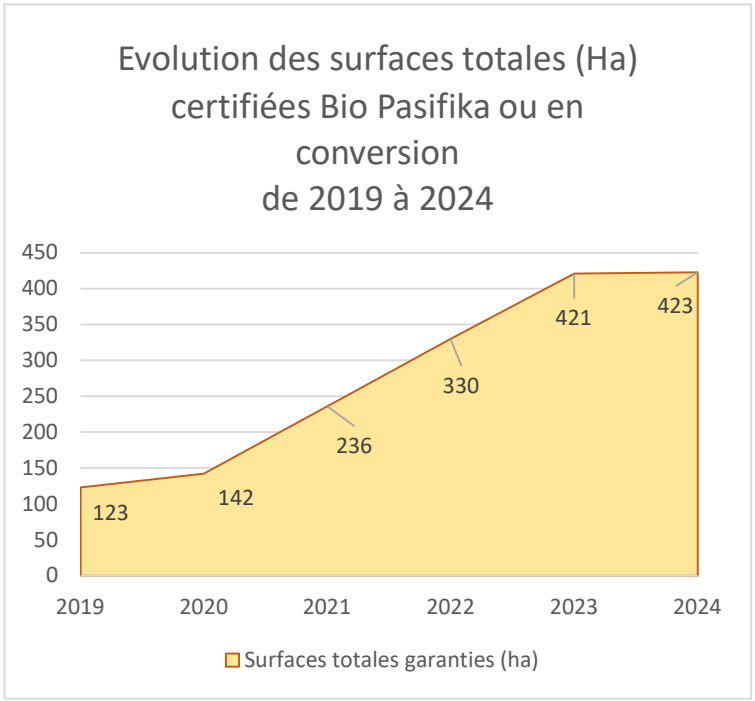


Figure 9: Evolution des surfaces totales certifiées (Ha) de 2019 à 2024

Le nombre de dossiers traités par le CDC a augmenté, entraînant des réunions plus longues et parfois trop denses. Afin de garantir une qualité d'appréciation des dossiers, les membres du jury ont proposé de traiter moins de dossiers par CDC. Ainsi, 3 dates supplémentaires ont été proposées. Au total, 7 CDC ont été organisés en 2024. La recherche de membres du jury reste une tâche exigeante pour l'équipe salariée, qui peine à mobiliser des adhérents à la fois disponibles et suffisamment formés. Il pourrait être pertinent de renforcer la formation des adhérents afin d'élargir le vivier de jurys potentiels et d'encourager un meilleur respect des engagements pris. Concernant la typologie des productions certifiées (Figure 11), la situation est la suivante :

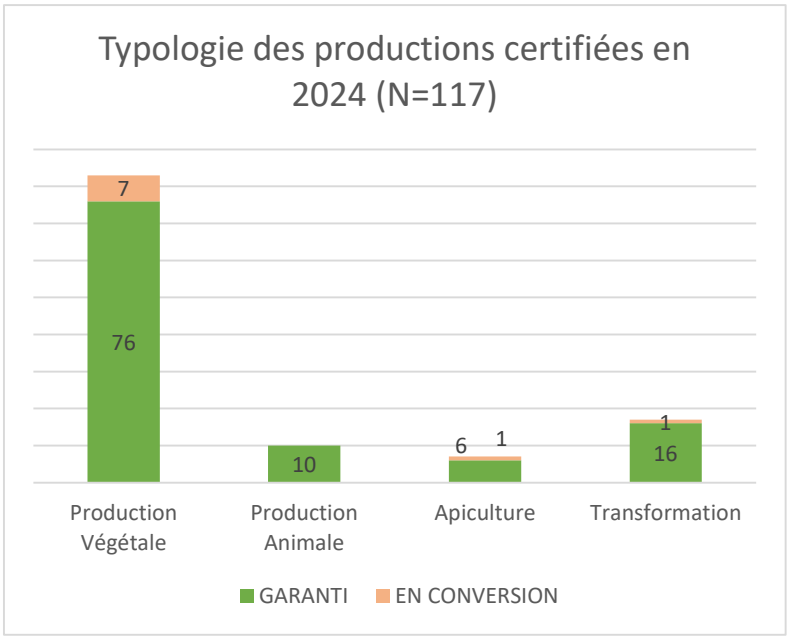


Figure 10: Typologie des productions certifiées

- **83** productions végétales,
- **10** productions animales de poules pondeuses,
- **7** exploitations apicoles,
- **17** ateliers de transformation : taro, tofu, vanille séchée, huile de coco, confiture, vesou etc.

L'activité principale de certification reste la production végétale en 2024. Les ateliers de poules pondeuses ont doublé entre 2024 et 2025. Le nombre d'exploitation apicole et d'ateliers de transformation est constant.

b. Chiffres par archipel et groupe local

Le nombre de productions certifiées Bio et en conversion est proportionnel au nombre d'adhérents présents dans les archipels (Figures 11 et 12). En effet, le plus grand nombre de productions certifiées est situé dans l'archipel de la Société, avec **72** certifications, les autres archipels ayant un nombre à peu près équivalent entre eux de productions certifiées.

En termes de pourcentages, l'archipel de la Société représente **67%** des productions certifiées.

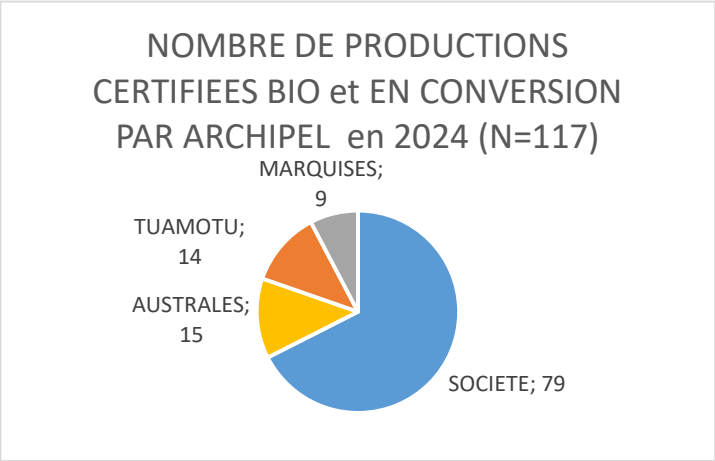


Figure 11: Nombre de productions certifiées par archipel

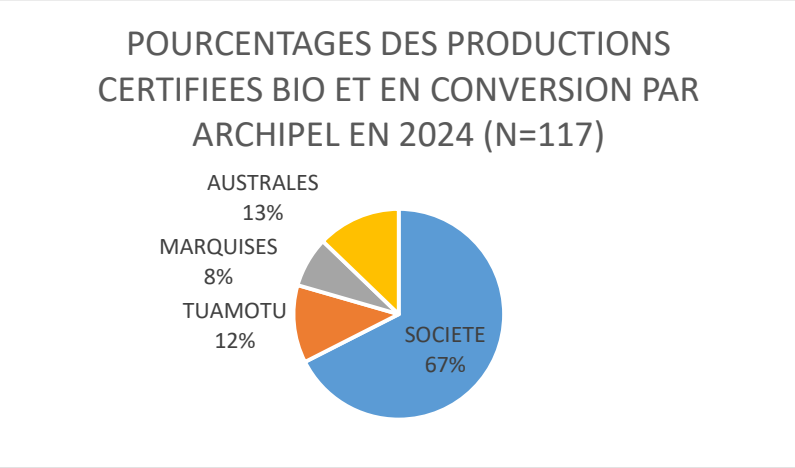


Figure 12: Pourcentages de productions certifiées par archipel

5. LES VOLUMES DES PRODUCTIONS CERTIFIEES EN 2023

Chaque année les agriculteurs fournissent sur une base déclarative, leurs volumes de production. Nous présentons les volumes de production de l'année 2023.

Concernant les volumes produits (kg) en 2023 par type de culture, tous archipels confondus, la prédominance des fruits, du maraîchage, des tubercules et de la canne à sucre est évidente (Tableau 4 et Figure 13). En regardant par archipel, les Iles-du-Vent, où se situent la majorité des exploitations certifiées, représentent les plus gros volumes de production totale (Figure 17).

	TOTAL (en kg)	TOTAL (en t)
Maraîchage	90 252	90,3
Fruits (hors agrumes)	103 578	103,6
Agrumes	56 904	56,9038
Tubercules	73 989	73,989
Produits transformés	24 737	24,7366
Miel	8 118	8,118
Canne à sucre	231 600	231,6
Plantes aromatiques et médicinales	1 387	1,38731
TOTAUX	589 178	589,2

Tableau 4 : Volumes totaux (kg et t) des productions certifiées par catégorie en 2023 (hors coco, œufs, pain, vésou et boite de fleurs)

	TOTAL
Coco (unité)	35 403
Œufs (unité)	742 200
Pains (unité)	16 650
Vésou (litre)	71 000
Boite de fleurs (unité)	1 790

Tableau 5 : Volumes totaux des productions certifiées hors catégorie en 2023 : coco, œufs, pain, vésou, boite de fleurs

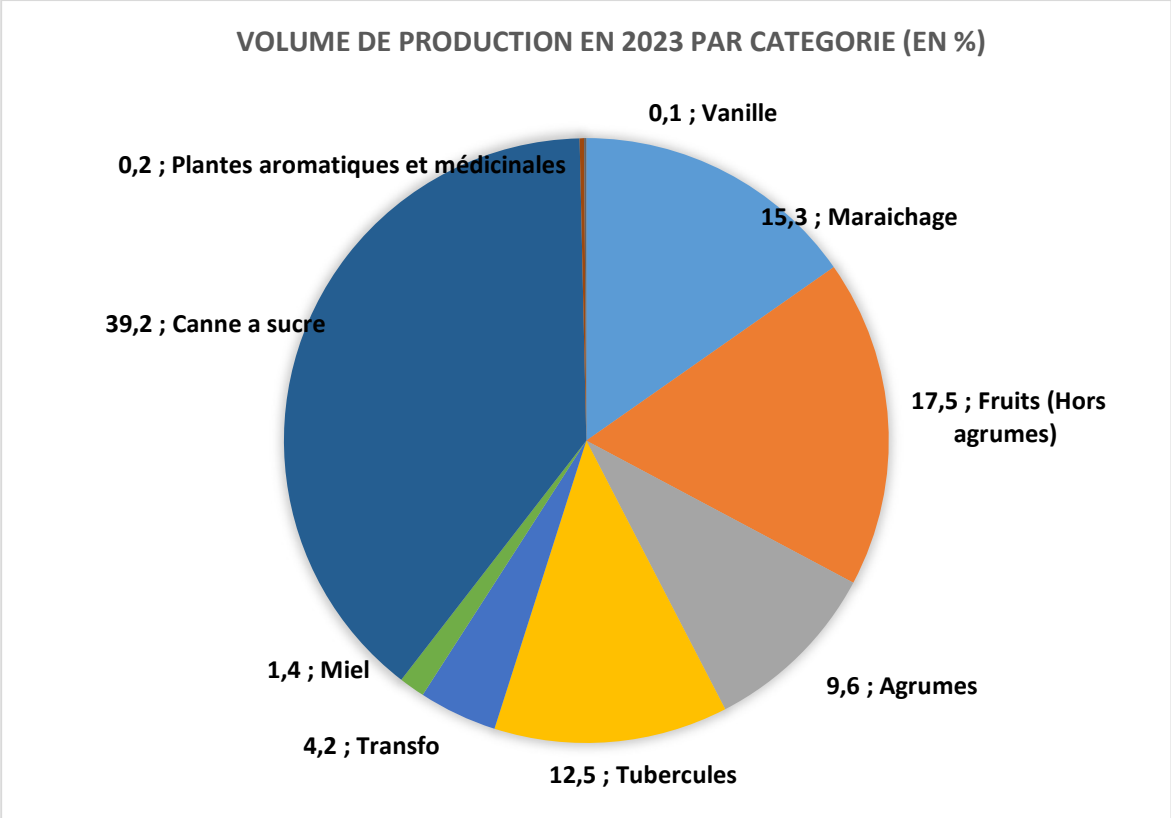


Figure 13: Pourcentages des volumes totaux des productions certifiées par catégories (sauf œufs, vésou, pain et boite de fleurs) en 2023

En regardant plus en détails par archipel et type de production (Tableau 6), les volumes prédominent dans les Iles-du-Vent, excepté pour les productions suivantes :

- Miel : la production vient principalement des Marquises puis Australes et Tuamotu ;
- Canne à sucre : presque toute la production provient des Iles-Sous-le-Vent et Tuamotu ;
- Production d'œufs : uniquement dans les IDV et les Tuamotu
- Le vésou provient des Tuamotu ;
- Pain et les boites de fleurs: uniquement fabriqué dans les Iles-Sous-le-Vent.

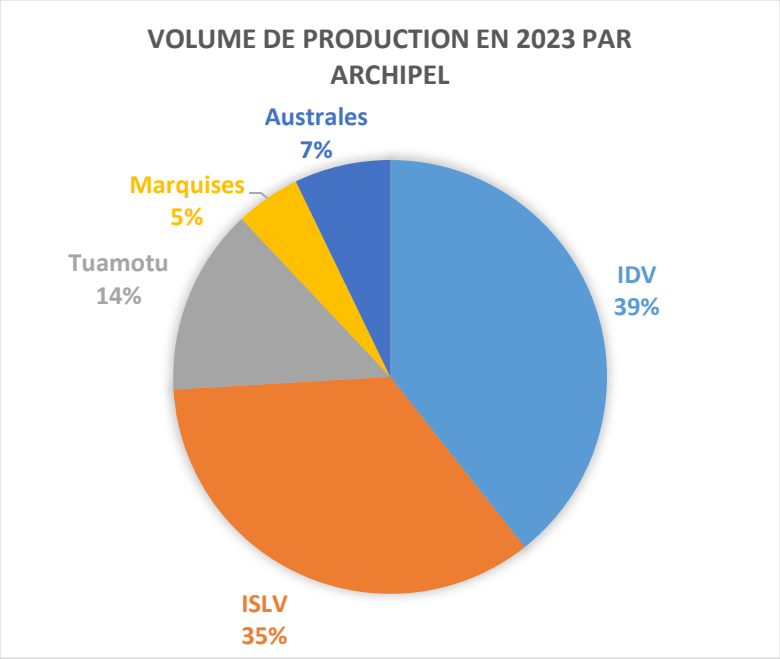


Figure 14: Pourcentages des volumes totaux des productions certifiées par archipel (sauf œufs, vésou, pain et boite de fleurs) en 2023

	IDV	ISLV	Tuamotu	Marquises	Australes	Total (en kg)
Maraichage	62 997	22 798	0	4 402	55	90 252
Fruits (Hors agrumes)	72 161	27 303	100	3 482	532	103 578
Agrumes	43 847	3 479	0	9 318	260	56 904
Tubercules	48 838	5 065	0	86	20 000	73 989
Transfo	3 773	526	635	0	19 803	24 737
Miel	120	400	898	5 000	1700	8 118
Canne a sucre	0	145 000	80 600	6 000	0	231 600
Plantes aromatiques et médicinales	623	525	0	240	0	1 387
Vanille	55	555	100	1	0	711
Total (en kg)	232 358	205 097	82 233	28 528	42 350	59 0565

Tableau 6 : Volumes des productions certifiées par type de type de culture et archipel en 2023(sauf œufs, vésou, pain et boite de fleurs) en 2023

	IDV	ISLV	Tuamotu	Marquises	Australes	Total
Coco (unité)	1701	13 702	20 000	0	0	35 403
Œufs (unité)	522 240	0	219 960	0	0	742 200
Pains (unité)	16 650	0	0	0	0	16 650
Vesou (litre)	0	0	71 000	0	0	71 000
Boite de fleurs (boite)	1790	0	0	0	0	1 790

Tableau 7 : Volumes des productions certifiées hors catégorie par archipel en 2023

6. LES PROJETS

a. Projet de rédaction d'un guide de lecture de la NOAB

Ce projet, démarré fin 2019 en partenariat avec Bio Calédonia, a enfin atteint son objectif : la rédaction et l'édition d'un guide de lecture de la Norme océanienne d'agriculture biologique (NOAB), permettant d'expliquer et d'interpréter plus clairement la NOAB.

Les ateliers de travail ont été longs et nombreux, surtout pour la partie apiculture, qui est un domaine complexe.

Toute la rédaction a donc été terminée fin 2023, le guide a été entre les mains d'une prestataire chargée de la relecture et de la mise en forme durant l'année 2024.

Début 2025, nous avons reçu la version numérique du guide et il va pouvoir être imprimé en 2025.

b. Projet PROTEGE sur l'aide à la commercialisation des produits Bio







Les enjeux actuels de l'agriculture biologique portent sur l'accompagnement de la croissance du secteur agricole biologique, tant au niveau de la production primaire que de la structuration des filières Bio. En effet, les consommateurs, recherchent des produits biologiques mais peine à les trouver alors que les agriculteurs font face à des problématiques de commercialisation telles que des difficultés d'écoulement des produits, les obligeant à vendre aux prix du conventionnel, voire en dessous pour pénétrer les marchés.

Ce projet intitulé « **Soutien des systèmes de commercialisation de produits Bio locaux en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie** » est financé par la CPS (financement européen) dans le cadre du projet PROTEGE. Il est porté par Bio Fetia en consortium avec Bio Calédonia et 4 cabinets de consultants. Il a démarré en avril 2023 et s'est terminé à la fin du 1er semestre 2024.

Plusieurs dispositifs de commercialisation (DDC), des coopératives, ont été sélectionnés en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française pour bénéficier de l'accompagnement dans le cadre de ce projet.

L'objectif du projet consiste à soutenir techniquement les acteurs en accompagnant de manière personnalisée les équipes de chaque dispositif de commercialisation et en facilitant les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre territoires voisins, au sein d'un réseau à initier.

Lors de la phase 1, qui s'est achevée fin 2023, un bref état des lieux a été réalisé pour mieux connaitre le contexte de commercialisation des produits biologiques (prix, blocages, aides du Pays, acteurs du secteur…), afin de confirmer les hypothèses d'accompagnement personnalisé et définir le cadre logique et le plan d'actions.

La phase 2, réalisée en 2024 a permis :

Nom de l'action	Détails sur la réalisation de l'action
L'accompagnement de la coopérative du GAB des Raromata'i :	- L'identification de différents modèles de coopératives et statuts et réflexions stratégiques autour de ces derniers ; l'appui à la rédaction d'une première version des statuts, mise en contact avec le réseau La Coopération Agricole France (LCA) et le réseau Felcoop ; - L'obtention d'un local de vente directe en remportant l'appel à candidatures pour la gestion d'un hangar de la Direction de l'Agriculture, d'en assurer le bon fonctionnement en tant que lieu de stockage pour des produits bio mais aussi conventionnels (obligatoire dans le cahier des charges du local) en se garantissant de la bonne traçabilité des produits bio. - Appui à la communication : élaboration de la page facebook et d'un outil type "calendrier de communication", réalisation de deux vidéos de présentation du GAB
L'accompagnement du Marché Bio à Tahiti	Il a été de courte durée en raison d'une dynamique coopérative insuffisante pour bénéficier pleinement du soutien de PROTEGE.
La réalisation de 4 journées d'échanges interrégionales en Polynésie française,	Du 21 au 24 février 2024, ces journées d'échanges ont permis des visites de sites, dont le hangar du GAB Raromata'i.
La rédaction d'un plaidoyer pour soutenir les coopératives bio en Polynésie française	Les éléments à inclure dans ce plaidoyer ont été identifiés lors des journées d'échanges interrégionales sur la commercialisation des produits bio. Il est ensuite à transmettre aux autorités publiques de Polynésie française

Tableau 8 : Synthèse des actions réalisées en phase 2 du projet PROTEGE sur les DDC en 2024

c. Projet de kit ILV-PLV pour les moyennes et grandes surfaces







Un kit de « Publicité sur Lieu de Vente » (PLV) et « d'Information sur Lieu de Vente » (ILV) a été réalisé dans le but d'augmenter la visibilité du label Bio Pasifika dans les moyennes et grandes surfaces de Tahiti.

Il est financé par l'association Bio Fetia et sera distribué aux points de ventes prêts à collaborer dans le projet (4 magasins à Tahiti sont déjà intéressés). Après la distribution des kits, en mars 2024, des

visites seront prévues pour vérifier que les éléments de PLV sont correctement utilisés, et ainsi avoir le retour des collaborateurs sur son utilité.

Lors de sa conception, nous avons pris en compte une problématique que rencontrent les chefs de rayon qui est : l'irrégularité de l'arrivage des produits garantis Bio Pasifika, ayant pour conséquence la difficulté à prévoir la mise en place du rayon. Il a donc fallu que nous concevions des éléments de PLV mobiles, avec une facilité de placement ou de retrait pour les employés.

En plus de valoriser les produits garantis Bio Pasifika dans les rayons, il fallait pouvoir sensibiliser les consommateurs sur l'agriculture biologique et le label. C'est pourquoi, des éléments d'ILV ont également été conçus.

Le kit est donc composé de :

- 2 éléments de PLV : « Tour de prix » et « Stop Rayon » ;
- 1 kakémono linéaire (ILV) avec une potence aimantée
- 1 flyer d'information sur le terme « Bio » encadré par la loi, destiné aux distributeurs pour les sensibiliser aux fraudes éventuelles.

La quantité de chaque élément de PLV sera distribué en fonction des besoins de chaque point de vente. Afin d'estimer le montant du budget nécessaire, un kit « type » est composé de 10 exemplaires de chaque élément de PLV et 1 exemplaire de kakemono linéaire.

En 2024, des essais ont d'abord été réalisés en collaboration avec l'enseigne Hyper U à Pirae puis une collaboration avec la Responsable RSE du groupe WANE a vu le jour pour pour distribuer le kit dans l'ensemble de leurs points de vente (les 4 Carrefour, 7 Champion et 2 Easy Market). Un projet de convention a été initié en 2024 mais n'a pas encore été finalisé. Le kit a également été distribué dans des plus petites surfaces, tels que : Araka, l'Epicerie et Ecovrac et Hyper U Pirae.

Une demande d'aide type 9 pour une action de marketting a été déposée auprès de la DAG mais le dossier n'a pas pu être traité dans les temps par le service instructeur et et nous n'avons pas pu percevoir la subvention. Les dépenses ont donc été prises en charge sur la subvention de fonctionnement du pays.

d. Projet TAVIVAT





Le projet TAVIVAT est porté par un consortium d'acteurs locaux (DAG, CAPL, SPCPF, CFPPA, etc.) et est financé par la Banque des Territoire via un appel à projets France 2030 (un plan d'investissement d'avenir de 54 milliards d'euros sur 5 ans, annoncé par le président de la République le 12 octobre 2021). Le projet proposé par le consortium polynésien est un démonstrateur territorial des transitions agricoles et alimentaires visant le **développement des productions et de la consommation vivrière traditionnelle de produits amylacés (Taro, Manioc, Uru, Bananes, Patates douces), sur la base de systèmes de production biologique ou agroécologique pour approvisionner des unités d'agro-transformation et fournir la restauration scolaire de 10 communes pilotes.** Le démonstrateur territorial vise l'intégration réussie de **25% de produits vivriers** dans la part des féculents.

Ce projet est découpé en deux phases :

Phase 1 de maturation : Cette phase, d'une durée d'un an, de décembre 2023 à décembre 2024 a permis de réaliser un diagnostic de la situation actuelle sur la production et la consommation actuelle des produits vivriers et préparer un plan d'action pour le démonstrateur dans les années à venir. Le SPG Bio Fetia est intervenu en partenariat avec la CAPL pour une action d'« Analyse de la typologie des exploitations agricoles vivrières en Polynésie Française ». Une enquête a été mise au point par un prestataire, l'Iram (Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement), en collaboration avec la CAPL et Bio Fetia. Les salariés de Bio Fetia et de la CAPL ont ensuite été formés avant d'aller sur le terrain à partir de février 2024, et mener les enquêtes auprès d'agriculteurs conventionnels et Bio. Lors de cette investigation, environ 500 producteurs ont été enquêtés (dont 130 enquêtes pour les animateurs du SPG) à travers les 10 communes pilotes. Les résultats montrent que **68 % des agriculteurs interrogés pratiquent une agriculture naturelle, et que, parmi eux, 47 % sont intéressés par des informations concernant le label Bio Pasifika.** Pour cette première phase, les financements ont été en partie perçus par le SPG en 2024 et le solde sera versé en 2025.

Au cours du second semestre 2024, le consortium a travaillé à la préparation de la seconde phase du projet. Le SPG a grandement contribuait à la préparation de la phase de réalisation afin de s'assurer que le bio était toujours au cœur des débats. À noter que certains membres du bureau sont également membres du consortium de par leur activité professionnelle actuelle, ce qui a contribué à renforcer la dynamique en faveur du bio.

Phase 2 de réalisation : Cette phase d'une durée de 5 ans (2025-2030) permettrait de mettre en œuvre le plan d'action qui découle de la phase de maturation. Le dossier est en cours d'instruction par la banque des territoires, un oral de présentation du projet s'est tenu début février. Concernant le SPG, si le projet est retenu en phase de réalisation, il percevra une enveloppe financière pour réaliser les actions qu'il a proposées dans le plan d'action (Accompagnement administratif de nouveaux agriculteurs, communication sur le bio...). Si le résultat est favorable, ces crédits seront affectés fin 2025 ou début 2026.

e. Projet de création d'un outil de gestion de données

En 2024, un financement PROTEGE a permis de faire appel à un prestataire pour réaliser un cahier des spécifications pour la création d'un outil de gestion de données commun entre Bio Calédonia et Bio Fetia. L'objectif principal est de créer une solution web capable de gérer les données des adhérents, les Plans de Gestion Biologique (PGB), et les processus de labellisation, tout en assurant la sécurité, le versioning, et l'accessibilité des informations pour les utilisateurs autorisés. Le système doit permettre une saisie simplifiée, un archivage structuré, une recherche efficace, et la génération de rapports et de documents PDF à partir des données saisies.

Le cahier des spécifications est la première étape avant le développement d'un tel outil, c'est un document détaillant l'ensemble des exigences et contraintes à respecter pour la conception et la mise en œuvre de l'outil. Il sert de référence pour les développeurs, designers et autres parties prenantes du projet. En août, le document a été livré par le prestataire.

En fin d'année, Bio Fetia et Bio Calédonie ont fait appel à différents prestataires pour la création de l'outil de gestion de données. Une partie de l'outil a commencé à être développé et sera livré début 2025. Cette prestation de développement a pu être financée grâce à un reliquat de la subvention de fonctionnement du pays 2024.

f. Projet de formation à l'apiculture biologique





En 2024, un financement du FDVA a permis d'organiser une formation d'initiation à l'apiculture biologique à destination des adhérents du SPG Bio Fetia. Deux formations, une à Tahiti et l'autre à Raiatea ont été dispensées par un vétérinaire (du Groupement de Défense Sanitaire Animale - GDSA) spécialisé en apiculture et santé de l'abeille. La formation combinait une partie théorique et une partie pratique chez un de nos apiculteurs adhérents certifiés bio. Les objectifs de la formation étaient les suivants : revoir ou acquérir des connaissances et bons gestes pour la gestion d'un rucher bio ainsi que former les adhérents à la conduite d'audit et aux exigences de la réglementation biologique.

Au total, 25 personnes ont été formées (adhérents et salariés).

g. Projet de formation au compostage

En début d'année, une formation au compostage à grande échelle a été dispensée par Thierry LISON DE LOMA sur son exploitation agricole à Raiatea, à destination des adhérents du SPG Bio Fetia de l'île de Raiatea et Tahaa. Au total, ce sont environ 25 personnes qui ont pu être formés.

h. Projet d'état des lieux de la commercialisation des agriculteurs bio

Dans le cadre de son plan stratégique bio 2023-2028, une action d'état des lieux de la filière commercialisation a été lancée en 2024. Un questionnaire a été créé et environ 45 agriculteurs ont été enquêtés. Cette action a été mise en stand-by par manque de temps de l'équipe salariée.

7. EVENEMENTS ET COMMUNICATION EN 2024

a. Les données générales des événements et communication 2024

	Partage	Posts	Story	Vidéos/Réels
Facebook	30	64	125	19
Tik Tok (création 10/2024)	/	/	2	11

Tableau 9 : présentation des contenus publiés sur les réseaux sociaux de Bio Fetia en 2024

La page Facebook du SPG Bio Fetia est suivi par 7800 personnes.

Type d'évènement	Organisé par Bio Fetia	Invité
Nb d'évènements	5	8

Tableau 10 : présentation des évenements de Bio Fetia en 2024

Type de presse	Article/ Journal télé	Reportage
Nb de contenus	9	1

Tableau 11: présentation des contenus presse de Bio Fetia en 2024

b. Les journées portes ouvertes des fa'a'pu bio – 4ème édition

Les Portes Ouvertes des Fa'a'apu Bio, organisées chaque année par l'association Bio Fetia, mettent à l'honneur l'agriculture biologique et les producteurs locaux. Créé en 2021 pour célébrer les 10 ans de l'association, cet événement est devenu un rendez-vous incontournable pour les familles, amateurs d'agriculture durable, porteurs de projet et professionnel du secteur agricole.






Dix exploitations agricoles labellisées Bio Pasifika ont ouvert leurs portes au public. Les visiteurs ont eu l'opportunité de rencontrer les producteurs, découvrir des techniques de culture biologique, acheter des produits frais.

Nombre de participants aux journées portes ouvertes							
Île	Date	Producteur	Commune	Samedi	Dimanche	Total	Total île
Tahiti	19 et 20 octobre 2024	Jean-Baptiste	Papeari	87	X	87	202
		Tuhani	Mataiea	X	80	80	
		Augustin	Vairao	20	15	35	
Raiatea	26 et 27 octobre 2024	Félix	Uturoa	60	60	120	276
		Anne Charlotte	Tevaitoa	22	6	28	
		Moerani	Avera	38	50	88	
		Heifara	Uturoa	20	20	40	
Taha'a	09 et 10 Novembre 2024	Tamahau	Haamene	7	2	9	35
		Tiare	Tiva	3	0	3	
		Yvonne	Tiva	15	8	23	

Tableau 12 : Récapitulatif des participants aux JPO 2024

Pour cette édition, les agriculteurs ont été rémunérés pour leur participation et ont globalement exprimé leur satisfaction quant à l'événement. Cependant, une baisse de fréquentation a été observée à Tahiti. Cette diminution pourrait s'expliquer par le manque de renouvellement des exposants, les agriculteurs présents étant majoritairement les mêmes que lors de l'édition précédente mais aussi par un temps pluvieux. À l'inverse, Raiatea a connu une augmentation du nombre de visiteurs, ce qui pourrait confirmer la dynamique actuelle autour du bio sur l'île. Concernant l'île de Taha'a, l'événement a regroupé peu de personnes et la JPO pourrait être remplacée par un autre évènement (proposition des adhérents : un marché bio).



Un jeu-concours a été proposé lors des Portes Ouvertes des fa'a'apu Bio et offrait au public l'opportunité de remporter des produits agricoles issus des fermes participantes. L'objectif principal du jeu-concours était d'inciter un plus grand nombre de visiteurs à participer aux Portes Ouvertes des fa'a'apu Bio. Bien que l'initiative ait été bien accueillie par les agriculteurs, elle n'a pas généré l'impact attendu sur l'affluence réelle des visiteurs. Une analyse des retours recueillis lors de l'événement a révélé que la plupart des visiteurs n'étaient pas informés de l'existence du jeu. Cela met en évidence un besoin d'améliorer la visibilité de ce type d'initiative, notamment en renforçant la communication sur les réseaux sociaux, en exploitant d'autres canaux (affiches, flyers) et en intégrant davantage le jeu-concours dans les actions de promotion globales de l'événement

c. Foire agricole de Tahiti





La foire agricole s'est tenue du 26 septembre au 04 octobre sur le plateau d'Outumaoro. Pour la seconde année, le SPG a proposé la vente de produits certifiés Bio pasifika, fournis par les agriculteurs volontaires. Des produits de Tahiti, Raiatea, Huahine et Hiva Oa ont été vendus : œuf, confiture, miel, pain, fruits, légumes, tubercules, tofu, vanille, banane séchée. La location du stand a été divisée par le nombre d'agriculteurs fournisseurs et l'équipe salariée du SPG s'est chargée des ventes.
La zone attribuée au SPG étant excentrée par rapport au passage principal, il est envisagé de solliciter un emplacement plus stratégique auprès de la CAPL pour l'année prochaine, afin d'optimiser la visibilité. Malgré cette contrainte, les ventes ont été satisfaisantes et les retours globalement positifs.

d. Foire agricole des Raromata'i



La Foire agricole des Raromata'i est un évènement organisé par la CAPL qui a eu lieu à la Place « Toa Huri Nihi » du 27 juin au 05 juillet. L'emplacement de ce stand a permis de rencontrer de nombreuses personnes et ainsi de mieux sensibiliser les visiteurs au label Bio Pasifika et à l'association. D'autant plus que la vente de produits attire plus le passage que le stand d'information.

e. Fresque de l'alimentation



L'atelier *Fresque de l'Alimentation* est une expérience ludique et enrichissante pour explorer les impacts de nos choix alimentaires sur l'environnement, la santé et la société. Au travers d'un atelier collaboratif, on apprend comment nos habitudes influencent les écosystèmes, le climat, mais aussi notre bien-être. Cet atelier est ouvert à tous, sans prérequis, et offre une nouvelle occasion d'échanger des idées et de trouver des pistes d'action concrètes pour adopter une alimentation plus durable. Cet atelier a été animé par Clémentine BERTRAND dans le cadre de la participation à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) 2024 organisé par l'ADEME. Suite à cette intervention, certaines entreprises ont fait part de leur intérêt pour que le SPG intervienne dans leur entreprise.

f. Bulletins de la CAPL de juin et décembre 2024

Juin 2024

Les actualités

Les journées d'échanges sur la commercialisation des produits bio locaux

Du 21 au 24 février, nous avons organisé des journées d'échanges interrégionales sur la commercialisation des produits Bio locaux en PF et en NC.



Ces échanges ont eu lieu dans le cadre du programme PROTEGE, un programme régional mis en œuvre par la Communauté du Pacifique (CPS) et financé par l'Union Européenne. Organisées avec l'aide des prestataires *DAI Consulting* et *OpaO*, ces journées ont rassemblé agriculteurs, transformateurs, commerçants et experts techniques de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie. L'objectif était de discuter des défis et des solutions en matière de commercialisation des produits bio et locaux.

Les trois premières journées se sont déroulées à l'Hôtel Te Moana à Puna'auia, suivies de visites sur le terrain (Marché de Papeete, Hyper U Pirae et l'Épicerie de Tahiti). Des visioconférences avec deux coopératives ("COOP1" de Nouvelle-Calédonie et "La Coopérative Agricole" de France) ont aussi permis à nos acteurs de mieux se projeter dans leurs projets en cours ou à venir.

La 4ème et dernière journée s'est tenue à Raiatea, avec une visite d'une exploitation bio et du nouveau hangar géré par le GAB des Raromata'i (Groupement des Agriculteurs bio) qui permet le stockage des produits des agriculteurs bio et conventionnels.

Le compte rendu des échanges est disponible sur le site internet de Bio Fetia : ***www.biofetia.pf***. ■

Mise en place d'un Kit PLV-ILV dans les magasins



Dans le cadre de sa mission de promotion de l'agriculture biologique, l'association **Bio Fetia** a entrepris de valoriser davantage le **label Bio Pasifika** en partenariat avec les petites, moyennes et grandes surfaces de Polynésie française. À l'heure où les consommateurs accordent une attention croissante à leur santé et à l'environnement, le choix des produits biologiques est devenu une priorité pour de nombreuses personnes.

Afin de répondre à cette demande croissante et de mettre en valeur les produits biologiques, nous avons conçu et distribué des kits de PLV (Publicité sur le Lieu de Vente) et d'ILV (Information sur le Lieu de Vente) dans un premier temps dans les magasins de Tahiti, Moorea et Raiatea, puis dans un second temps dans les autres îles de la Polynésie française.

Cette initiative vise à mettre en avant le label **Bio Pasifika** dans les rayons, offrant ainsi une meilleure visibilité aux produits certifiés biologiques du Fenua. ■

L'évolution de l'association Bio Fetia

L'association **Bio Fetia,** créée en 2011, est composée de producteurs, de transformateurs, de consommateurs et de distributeurs qui œuvrent pour le développement de l'agriculture biologique sur le Fenua.

En effet, depuis 2012, le gouvernement de la Polynésie française a reconnu officiellement la Norme Océanienne d'Agriculture Biologique (NOAB), délivrée par le SPG Bio Fetia, comme norme de référence pour les produits agricoles biologiques produits localement. A ce titre, l'association a été agréée pour réaliser les audits des exploitations désirant s'engager dans l'agriculture biologique, délivrer le certificat Bio Pasifika aux opérateurs et s'assurer du respect du cahier des charges de la NOAB. ■

Bio Fetia en 2020

- 167 adhérents dont 112 inspecteurs*
- 10 groupes locaux**
- 10 missions dans les îles
- 27 unités de productions certifiées Bio Pasifika
- 142 hectares de surfaces certifiées Bio Pasifika

Bio Fetia en 2023

- 246 adhérents dont 164 inspecteurs*
- 19 groupes locaux**
- 29 missions dans les îles
- 112 unités de production certifiées Bio Pasifika
- 421 hectares de surfaces certifiées Bio Pasifika

***Inspecteurs** : membres de l'association (consommateurs, agriculteurs, transformateurs, éleveurs) qui ont suivi la formation à l'inspection et qui sont aptes à auditer les exploitations qui souhaitent obtenir le label Bio Pasifika.

****Groupe local** : groupement de membres de l'association situé dans une même zone géographique.

Collaboration avec la CAPL pour les enquêtes du projet TAVIVAT

Notre association participe à la phase de maturation du Projet TAVIVAT (Transition Agroécologique Vivrière et Agro-Transformation), dont l'objectif premier est d'intégrer 25 % de produits vivriers dans la part des féculents servis en restauration scolaire dans une dizaine de sites pilotes de la Polynésie française (Tahiti, Nuku Hiva, Ua Huka, Rimatara, Rurutu, Huahine, Bora Bora, Tahaa et Raiatea).

Ce projet repose sur la valorisation des productions vivrières traditionnelles à travers des systèmes de production biologique ou agroécologique à faible niveau d'intrants, ainsi que sur la création d'unités d'agro-transformation approvisionnées par les exploitations participant au programme.

Les produits transformés seront dans un premier temps distribués dans le réseau de la restauration scolaire, puis dans un deuxième temps, l'objectif est d'étendre le dispositif auprès d'autres communes et du grand public dans les années à venir.

Dans le cadre de ce projet de grande envergure, nous collaborons étroitement avec la CAPL pour mener des enquêtes auprès des agriculteurs, afin de cerner leurs possibilités et besoins en matière de développement de la production de *taro*, *tarua*, *uru*, patates douces, bananes, *fe'i*, manioc, ignames, *pia* et *mautini*.

Jusqu'à la fin du mois d'avril, nos animateurs se partagent les enquêtes à réaliser avec les agents de la CAPL. Les cultures cibles pour cette enquête sont : *taro*, *uru*, patates douces, bananes et manioc. Début avril 2024, 391 enquêtes ont déjà été réalisées en tout par la CAPL et Bio Fetia, sur 640 à mener.

Côté Bio Fetia, Heiva a réalisé 22 enquêtes sur Rimatara et Tahiti, et Tereva quant à lui a réalisé 56 enquêtes sur Huahine et Raiatea.



Heiva et les agents de la CAPL à Rimatara

Nos animateurs saisissent l'opportunité de TAVIVAT pour identifier des producteurs en agriculture conventionnelle et naturelle désireux de se convertir à l'agriculture biologique.

Pour rappel, le projet TAVIVAT est porté par la Direction de l'agriculture en qualité de chef de file, avec la participation de la CAPL, du SPCPF, de l'EPHE, de l'EPEFPA, du Lycée hôtelier, d'associations diverses, de sociétés privées et de Bio Fetia ! Il est soutenu par l'État dans le cadre du dispositif "Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires" de France 2030, opéré par la Caisse des Dépôts. ■

Les nouveaux producteurs garantis *Bio Pasifika* par *Bio Fetia* entre novembre 2023 et février 2024

- **Benjy LY,** production végétale à Huahine ▶
- **Tehea OOPA,** production végétale à Huahine ▶▶
- **Adrien MONJOL-DELPHINE,** Apiculture à Raiatea
- **Nadja KLEMCKE,** Élevage de poules pondeuses à Nuku Hiva

La liste des producteurs garantis Bio Pasifika est disponible sur notre site internet : *www.biofetia.pf*





Actualités

Formation : Immersion au cœur des ruches

Le 24 septembre dernier, l'association Bio Fetia a organisé une formation dédiée à l'apiculture biologique, dans le but de renforcer les compétences des apiculteurs et de sensibiliser les consommateurs sur les spécificités de cette filière.



Cette initiative visait également à former les membres de l'association, chargés d'auditer les fermes apicoles, afin qu'ils puissent mieux appréhender le fonctionnement d'une ruche et la réglementation bio qui encadre cette activité.
En partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire Animal (GDSA) et grâce au soutien financier du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA), la formation s'est tenue chez Wendy Pratt, apicultrice garantie ***Bio Pasifika*** à Taravao. Durant cette journée riche en apprentissages, les participants ont pu découvrir des pratiques apicoles respectueuses de l'environnement et conformes aux exigences de l'agriculture biologique.
Les échanges entre apiculteurs, experts et consommateurs ont permis d'approfondir les connaissances techniques tout en valorisant le savoir-faire local. Une expérience enrichissante qui a rencontré un vif succès auprès des membres de **Bio Fetia**, ravis de renforcer leur engagement en faveur d'une apiculture durable et responsable. ■

Clémentine Bertrand, nouvelle coordinatrice chez Bio Fetia



Bio Fetia est fier d'accueillir **Clémentine Bertrand** comme nouvelle coordinatrice. Ingénieure agronome diplômée de l'Institut Agro de la ville de Montpellier, Clémentine a débuté sa carrière en alternance dans un bureau d'études spécialisé en agriculture et alimentation durable.
Après avoir été responsable d'une association de développement territorial à Mayotte, elle a rejoint l'ADEME Polynésie française comme chargée de mission en économie circulaire. Son expérience l'a amenée à travailler sur des projets visant à promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et à renforcer la durabilité des systèmes de production.
Chez Bio Fetia, Clémentine supervisera divers projets et encadrera les animateurs, tout en contribuant activement à l'accompagnement des producteurs du *fenua*. Elle partage cette vision : *"Je souhaite évoluer aux côtés des producteurs et de tous les acteurs engagés pour un avenir plus durable et équilibré."*
Avec son expertise, Clémentine jouera un rôle clé dans le développement des initiatives en faveur de l'agriculture biologique, pour un impact positif sur les pratiques agricoles locales et l'environnement. Il y a notamment le projet TAVIVAT (Transition Agroécologique Vivrière et Agrotransformation) qui a pour objectif le développement des productions et de la consommation vivrière traditionnelle de produits amylacés (*taro*, manioc, *uru*, bananes, patates douces), sur la base de systèmes de production biologique ou agroécologique pour approvisionner des unités d'agrotransformation et fournir la restauration scolaire, puis le grand public en substitution des produits importés. ■

Zoom sur la réglementation Bio en apiculture

L'apiculture biologique répond à des normes strictes visant à garantir le respect de l'environnement et la santé des abeilles. Voici un aperçu des principales règles à suivre pour obtenir et maintenir une certification bio, bien que cette liste ne soit pas exhaustive.

◆ Alimentation
A la fin de la saison de production, il est impératif de laisser des réserves suffisantes de miel dans les ruches (par exemple, au moins deux cadres).
En cas de menace pour la survie de la colonie, une alimentation complémentaire à base de miel issu de l'exploitation ou de sucre bio est tolérée, mais uniquement en dehors des périodes de miellée.

◆ Origine de la cire
L'apiculteur doit utiliser de la cire produite sur son exploitation ou de la cire biologique.





La cire d'opercule issue de l'apiculture conventionnelle peut être tolérée, mais sous réserve d'analyses garantissant son innocuité.

◆ Construction des ruchers

Les matériaux utilisés pour la construction des ruches doivent être principalement



d'origine naturelle, plus dans l'esprit bio. Toutefois, certaines pièces en plastique sont autorisées pour des éléments spécifiques, comme les cupules, les nucs, les nourrisseurs et les planches de fond.

◆ Conduite d'élevage

L'apiculteur est tenu de mettre en place des mesures d'hygiène préventive strictes et de maintenir une gestion sanitaire rigoureuse. La phytothérapie est privilégiée pour les soins aux abeilles, bien qu'il n'existe pas de



médicaments homéopathiques en apiculture en Polynésie française. Le clipage des reines est interdit. De plus, seuls des matériaux naturels peuvent être utilisés dans l'enfumoir : l'usage de carton ou de toile de jute est interdit ! ■

Les nouveaux producteurs garantis *Bio Pasifika* par *Bio Fetia* entre avril et septembre 2024



• **Manutea LEROI**
Atelier de transformation
à Raiatea



• **Keoki EBB**
Production végétale
à Raiatea



• **Cendrillon MANA**
Production végétale
à Raiatea



• **Marereva TEIHOTAATA**
Production végétale
à Raiatea

- **Soraya ARIIHOHOA :** Production végétale à Moorea
- **Yancouba AIDARA :** Production végétale à Tahiti
- **Robert SULPLICE :** Production végétale à Ua Huka
- **Pascal MAOUT :** Élevage de poules pondeuses à Arutua
- **Tekura AUNOA :** Production végétale à Papara
- **Christopher MOUA :** Production végétale à Taha'a (en conversion)
- **François MANEA :** Production végétale à Taha'a
- **Maheanu TAPARE :** Production végétale et atelier de transformation à Huahine (en conversion)
- **Mihimana PANAI :** Production végétale à Huahine
- **Sylvain DROUET :** Production végétale à Huahine
- **Eden TEAM :** Production végétale à Tahiti

La liste des producteurs garantis Bio Pasifika est disponible sur notre site internet : *www.biofetia.pf*

ANNEXES

Annexe 1 : Présentation détaillée des GL

- Les Iles du Vent

Les Îles du Vent rassemblent 4 GL : Papeete, Taravao, Papara et Moorea.
Tahiti est l'île qui réunit le plus de membres du SPG avec 56 adhérents répartis entre les trois groupes locaux de Papeete, Papara et Taravao.

Papeete

Le groupe local de Papeete est composé de **17 membres**. Il réunit **6 opérateurs[2] (5 producteurs dont 1 qui fait de la transformation de ses propres produits)** et **11 consommateurs** engagés pour un total de **5 ateliers garantis** (2 PV, 1PA, 1T, 1 API). Ce groupe a été créé en octobre 2020, les membres sont en majorité des consommateurs, pas beaucoup d'agriculteurs dans cette zone car ce ne sont pas des zones agricoles. Une formation à l'audit a été faite en septembre, au cours de cette formation **7 consommateurs**, **1 productrice et 1 transformatrice** ont été formés, les membres formés ne sont pas tous du groupe local de Papeete**.** Le groupe a effectué 5 réunions annuelles. Tuhani PUGIBET a participé à la Journée portes ouvertes du 20 octobre 2024 durant laquelle il a reçu la visite d'environ 80 personnes. Une année ou il n'y a pas eu autant de monde que les années antérieures mais un bilan positif.

Papeete	2020	2021	2022	2023	2024
Opérateurs	6	8	7	6	6
Consommateurs	16	14	19	19	11
Auditeurs Producteurs	2	4	5	4	5
Auditeurs Consommateurs	9	11	9	15	8
PGB réalisés	2	5	7	6	5
Audits effectués	1	3	4	6	5
Productions garantis	1	2	3	6	5
Productions en cours	0	2	3	/	/
Réunions annuelles	1	4	5	4	5
TOTAL membres adhérents à jour de la cotisation	22	22	26	25	17

[2]L'opérateur ici est un producteurs, transformateurs ou association en demande, en cours et à jour de leur garantis.

Taravao

Le groupe local de Taravao a été créé en 2019. Il est composé de 16 membres engagés en 2024, dont la majorité sont des opérateurs.

Ce groupe est le plus dynamique des groupes locaux de Tahiti, les membres se réunissent régulièrement cependant avec toujours le même petit groupe d'adhérent.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de l'activité du groupe depuis sa création.

Taravao	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Opérateurs	12	7	11	17	19	13
Consommateurs	2	5	5	7	6	3
Auditeurs Opérateurs	6	5	4	7	9	8
Auditeurs Consommateurs	1	4	3	7	5	3
PGB réalisés	5	5	6	18	21	18
Audits effectués	5	5	6	16	16	18
Productions certifiées / conversion	2	6	7	10	17	18
Productions en cours de certification	-	-	0	7	2	3
Réunions annuelles	8	6	7	9	10	7
TOTAL membres adhérents à jour de la cotisation	14	12	16	24	25	16

Le groupe compte un total de 11 exploitations agricoles certifiées qui regroupent 18 ateliers de production, car certaines exploitations comptent plusieurs ateliers (transformation, production végétale, production animal).

Deux nouveaux ateliers ont été certifiés cette année, une production animale de poule pondeuse et une transformation.

Trois membres ont participé à la formation à l'audit sur Pirae du mois de septembre Augustin VONKEN a participé à la journée porte ouverte du 19 et 20 octobre. Le bilan est positif pour ces deux journées.

Papara

Le groupe local de Papara a été créé en février 2019, c'est l'un des premiers groupes locaux. Il est composé de 23 membres engagés en 2024, un manque de consommateur actif dans le groupe, beaucoup d'opérateurs.

Les membres sont rigoureux sur le suivi des dossiers avec 10 réunions annuelles.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de l'activité du groupe depuis sa création.

Papara	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Opérateurs (pas forcément adhérents)	6	10	15	12	12	19
Consommateurs	6	8	7	6	8	4
Auditeurs Producteurs	5	6	7	6	8	10
Auditeurs Consommateurs	5	7	5	6	4	1
PGB réalisés	6	7	8	10	13	10
Audits effectués	5	7	6	11	10	10

Productions certifiées	3	6	7	10	12	10
Productions en cours de certification	-	-	1	0	3	/
Réunions annuelles	7	7	10	10	7	10
TOTAL membres adhérents à jour de la cotisation	12	18	22	18	22	23

Ce groupe de 10 producteurs dont 1 qui transforme ses propres produits, 1 transformateur, 2 associations et 4 consommateurs, pour un total de 10 ateliers certifiés (9 PV & 1 T)

Quatre producteurs n'ont pas procédé à leur renouvellement de certification pour des raisons personnelles ou par manque de motivation. Un producteur de vanille n'a pas renouvelé sa certification en transformation en 2024 mais prévoit de le faire en 2025.

Jean Baptiste TAVANAE a participé aux journées portes ouvertes. Il a ainsi pu accueillir au moins 80 personnes c'est beaucoup moins que les autres années mais il est quand même satisfait de cette journée.

MOOREA

Le groupe local de Moorea est composé de **13 membres**. Il réunit **7 producteurs**, **2 associations, 1 transformatrice** et **3 consommateurs** pour un total de **6 garantis** (4 PV, 1 transformatrice et un 1 éleveur).

Ce groupe a été créé en mars 2019, il a participé à une foire qui s'est tenu sur Moorea début du mois de novembre. Ce groupe local commence à s'essouffler suite au départ du formateur du CFPPA qui été très motivant. Le groupe s'est réuni 4 fois dans l'année.

Moorea	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**
Opérateurs	8	9	6	13	6	10
Consommateurs	8	10	7	8	9	3
Auditeurs Producteurs	6	5	4	9	5	7
Auditeurs Consommateurs	4	4	3	7	7	2
PGB réalisés	2	1	2	7	8	8
Audits effectués	3	1	4	10	4	7
Productions garantis	2	0	2	5	6	6
Productions en cours	/	/	0	1	3	2
Réunions annuelles	10	10	10	10	6	4
TOTAL membres	16	19	13	21	17	13

- Les Iles des Australes

Rurutu

Sur l'île de Rurutu, malgré l'existence d'opérateurs demandeurs de la certification, le SPG n'a pas pu mettre en place de groupe local. Il y a un réel manque de consommateur d'où un chanceux consommateur est choisi chaque année pour faire la mission.

En dépit de ce contexte, et sur décision du bureau directeur, chaque année nous faisons le déplacement sur l'île avec deux auditeurs bénévoles pour procéder aux audits. Cette année, par manque de place en avion, nous avons pu prendre uniquement la consommatrice, les audits ont été fait avec les personnes sur place. Comme chaque année leur cotisation est offerte. 1 -MFR (maison familiale rurale) et 2 transformateurs cotisent.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de l'activité sur place depuis 2020.

	2020	2021	2022	2023	2024
Opérateurs	14	12	12	13	12
Consommateurs	3	2	2	/	/
Auditeurs Producteurs	1	0	1	1	1
Auditeurs Consommateurs	0	0	0	/	/
PGB réalisés	8	8	12	11	12
Audits effectués	8	8	11	11	12
Productions garantis	8	10	11	12	12
Productions en cours	-	0	0	/	/
Réunions annuelles	0	0	0	/	/
TOTAL membres	17	14	14	13	3

Rimatara

2023 : Une tentative de création d'un groupe local a été fait du 29 mai au 2 juin 2023 sur l'île de Rimatara, car c'est une île prometteuse au niveau des cultures vivrières. Une douzaine de personnes était présente pour la première présentation du SPG BIO FETIA, mais très peu d'adhérents ont cotisé.

En effet, il y a plusieurs exploitations qui cultivent selon des méthodes naturelles et qui peuvent facilement obtenir la certification. Cependant il y a de cela 4 ans, beaucoup d'exploitations ont cultivé des pommes de terre en utilisant des engrais chimiques, et ceux-ci peuvent être encore présents dans les entrepôts.

En 2024, une mission pour Tavivat a été faite. Beaucoup de producteur intéresser mais qui ont peur de s'engager en voyant toute la paperasse et de la vie associative. Deux présentations de l'association ont été faite, la CAPL a effectué une mission après la mienne et m'ont conseillé de faire une mission avec eux afin de rassembler les agriculteurs avec qui ils ont travaillés pour la plantation de chou mauve.

Aucun membre n'a cotisé pour cette année. En 2025, nous avons comme objectif de créer un groupe local sur l'île en collaboration avec les missions de la CAPL.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de l'activité du groupe en 2023.

	2023	2024
Opérateurs	2	/
Consommateurs	/	/
Auditeurs Producteurs	1	/
Auditeurs Consommateurs	/	/
PGB réalisés	7	/
Audits effectués	6	/
Productions certifiées	/	/
Productions en cours de certification	7	/
Réunions annuelles	0	/
TOTAL membres cotisés	2	/

Tubuai

Le groupe local de Tubuai a été créé en mai 2023. C'était un groupe local solide de base mais avec les mutations des consommateurs dans les autres îles, le groupe local est en péril. Cette année une présentation et une formation à l'audit devait être prévu mais aucune personne présente. Suite à cela, avec un des membres du groupe local nous sommes allés prospecter dans les environs.

L'audit des 3 ateliers a pu se faire avec les 2 derniers membres présents du groupe local mais il devient urgent de redynamiser et trouver de nouvelles personnes sur l'île.

	2023	2024
Opérateurs	1	1
Consommateurs	2	/
Auditeurs Producteurs	3	1
Auditeurs Consommateurs	2	/
PGB réalisés	3	3
Audits effectués	3	3
Productions garantis	3	3
Productions en cours	/	/
Réunions annuelles	/	1
TOTAL membres	5	1

- Les Iles des Tuamotu

L'archipel des Tuamotu compte 3 groupes locaux : Rangiroa, Arutua et Hao.

Rangiroa

Le groupe local de Rangiroa a été créé en juin 2020. Il est composé de 5 membres engagés : **2 consommateurs** et **3 opérateurs** répartis en **2 associations et 1 producteur.**

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de l'activité du groupe depuis sa création.

Rangiroa	2020	2021	2022	2023	2024
Opérateurs	4	7	6	6	3
Consommateurs	6	6	5	4	2
Auditeurs Producteurs	4	4	4	4	3
Auditeurs Consommateurs	6	5	4	4	2
PGB réalisés	6	3	6	7	7
Audits effectués	5	3	6	7	7
Productions garantis	0	3	5	7	7
Productions en cours	0	2	2	1	/
Réunions annuelles	1	3	3	5	2
TOTAL membres	10	13	11	10	5

Au total, **7 productions sont certifiées**. Parmi ces productions, on compte **3 ateliers de transformation**, **3 productions végétales** et **1 atelier apicole**.

Une mission a été effectuée en février 2024 afin d'accompagner le GL pour les inspections de renouvellement et d'attribution des différentes exploitations. C'est un groupe local performant dans le sens où quasiment tous les opérateurs sont certifiés avec, pour certains, des chiffres de production significatifs (**71 000** l de vesou pour la SARL Ampélidacées).

Une formation à l'audit a été faite avec 8 participants ce qui soulage la seule consommatrice qui pourra se reposer et donner le flambeau aux nouveaux formés.

Arutua :

Le groupe local d'Arutua a été créé en juillet 2021. En 2024, il s'est réduit à **2 membres** engagés qui sont les opérateurs de l'île. **Le minimum d'adhérents requis pour former un GL étant de** 5 personnes, on ne peut plus affirmer que ce groupe local existe encore. Cette année, la mission faite avec une éleveuse (la présidente), des agents de la DAG et Heiva a permis la neutralité dans les audits pour les 2 éleveurs de l'île. Pour 2025, nous enverrons un auditeur de Tahiti pour faire l'audit des deux éleveurs afin d'éviter les conflits d'intérêts. En ce qui concerne les audits, le fait d'avoir les agents des Tuamotu-Gambier en mission avec nous nous arrange car ils sont eux même auditeur consommateur. Il faut savoir que sur les Tuamotu, il est compliqué d'avoir des consommateurs.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de l'activité du groupe depuis sa création.

Arutua	2021	2022	2023	2024
Opérateurs	5	5	2	2
Consommateurs	4	5	1	/
Auditeurs Producteurs	4	2	2	2

Auditeurs Consommateurs	3	2	1	/
PGB réalisés	2	2	3	4
Audits effectués	3	2	3	4
Productions certifiées	1	3	3	4
Productions en cours	1	1	1	/
Réunions annuelles	3	3	1	2
TOTAL membres	9	10	3	2

Hao :

Le groupe local de Hao a été créé en août 2022. A partir de 2023, la dynamique s'est essoufflée car le nombre de membres engagés a diminué, ce ne sont que les opérateurs qui essayent de tenir le groupe. En réalité, les membres qui ont arrêté de s'investir étaient plutôt actifs au commencement, en menant les inspections et en assistant aux réunions, mais la majorité ont retardé ou n'ont pas payé leur cotisation annuelle, en dépit des relances des salariés. Pour 2024, il n'y a pas eu de cotisation du fait que la mission s'est faite en fin d'année, les membres ne voulaient pas cotiser en fin d'année et devoir payer à nouveau l'année suivante.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de l'activité du groupe depuis sa création.

Hao	**2022**	**2023**	**2024**
Opérateurs	7	3	3
Consommateurs	3	0	/
Auditeurs Producteurs	7	3	3
Auditeurs Consommateurs	3	0	/
PGB réalisés	4	4	8
Audits effectués	2	4	8
Productions garantis	0	3	3
Productions en cours	4	1	5
Réunions annuelles	1	3	1
TOTAL membres ayant cotisé	10	3	/

Malgré ce contexte, **3 productions végétales sont certifiées**. Les autres producteurs ont rempli leur PGB et on fait leur audit mais ils n'ont pas encore payer leur adhésion, nous attendons le début 2025

afin qu'il procède au virement. En perspective, plusieurs ombrière de vanille vont être monter et on aura une quinzaine de vaniculteur qui demanderont la labellisation d'ici peu.

Une mission fut effectuée au mois de novembre afin d'accompagner le GL aux inspections, monter des nouveaux PGB, présenter l'agriculture biologique aux élèves de la Maison Familiale Rurale (MFR).

- Les Iles Sous-le-Vent

Les Îles Sous-le-Vent regroupent 4 groupes locaux répartis sur les 3 îles de l'archipel : Raiatea avec le GL d'Uturoa et d'Opoa, Taha'a, Huahine et Bora-Bora. Le groupe local de Maupiti n'existe plus, mais d'après l'agent de la DAG qui s'occupe de Maupiti, plusieurs porteur de projet vont s'installer en 2025 dans une démarche naturel.

Uturoa :

Le groupe local d'Uturoa a été créé en 2020, et est aujourd'hui composé de **27 membres** : **13 producteurs** et **14 consommateurs.** 9 producteurs sont labellisés BP et dont 4 dossiers en démarche. Cette année, il y a eu une bonne dynamique au sein du groupe avec 12 réunions de GL.

On a une nette diminution de nos adhérent (producteur et consommateur) pour différentes raisons personnelles.

Mais heureusement qu' il y a une partie du groupe qui reste dans une bonne dynamiquee avec la création d'une nouvelle coopérative BIO pour Raiatea « LE GAB ». Cela permet maintenant d'avoir un lieu de vente avec uniquement les produits BIO de nos producteurs garantis.

Avec l'attribution des nouveaux lots agricoles du domaine Boubée qui accueille 21 nouveaux agriculteurs ayant pour obligation de produire et se faire certifier en BIO. Deux agriculteurs sont actuellement en garantie, 7 sont venus me voir pour être adhérent et remplir un PGB et les autres attendent leurs lots qui sont en cours de défrichage.

Uturoa	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**
Opérateurs	11	8	12	16	13
Consommateurs	15	10	6	18	14
Auditeurs Producteurs	11	10	9	10	8
Auditeurs Consommateurs	13	9	5	13	10
PGB réalisés	7	8	8	11	22
Audits effectués	8	7	8	11	11
Productions garantis	3	7	7	9	9
Productions en cours	-	0	1	2	4
Réunions annuelles	10	7	5	9	12
TOTAL membres	26	18	18	34	27

Opoa :

Le groupe local de Opoa est composé de **24 membres** : **16 producteurs** et **8 consommateurs**. **13 producteurs sont labellisés BP et 1 dossiers est en cours de garantie.**

C'est un groupe très actif avec 12 réunions annuelles. Plusieurs agriculteurs ont participé à des évènements et activités tels que : la Journée Portes Ouvertes des fa'a'apu de l'association (3 producteurs garantis ont participé), une intervention au lycée et à l'école maternelle, la foire agricole des Raro Mata'i, l'accueil des scolaires sur les *fa'a'apu*, l'accueil d'enfants de l'association « Souris à la vie » pour leurs faire découvrir l'agriculture Bio, une intervention au lycée d'Uturoa, intervention remise des diplômes du CFPPA.

Cependant 2 producteurs garanties ont arrêté la démarche pour des raisons personnelles (vieillesse, reconversion professionnel).

Cette année encore plusieurs inspecteurs de Raiatea se sont rendus sur Taha'a pour réaliser des audits.

On fait une formation compostage avec Thierry LISON sur le site de Vaihuti Fresh, une formation d'initiation à l'apiculture, création du GAB avec un lieu de vente de produit BIO, une journée d'échange interrégional, reportage sur « ça pousse au Fenua »sur le BIO aux Raro mata'i.

Le nombre d'adhérents est constant, 4 nouveaux agriculteurs ont été certifiés ; Raiatea est une île très active par ses actions pour le BIO !

Concernant les réunions de GL, elles ont toutes été communes avec le GL d'Uturoa (soit 12 réunions dans l'année).

Opoa	2020	2021	2022	2023	2024
Opérateurs	7	10	14	18	16
Consommateurs	4	6	10	6	8
Auditeurs Producteurs	7	10	10	13	8
Auditeurs Consommateurs	4	10	8	6	5
PGB réalisés	6	8	14	10	14
Audits effectués	4	8	13	10	16
Productions garantis	1	7	9	9	13
Productions en cours	-	2	3	1	1
Réunions annuelles	6	11	10	11	12
TOTAL membres	11	16	24	24	24

Taha'a

Le groupe local de Taha'a est composé de **29 membres : 20 producteurs** et **9 consommateurs** dont **11 dossiers sont garantis BP et 2 en conversions.**

On a réussi à avoir 10 adhérents en plus cette année mais de moins en moins de personnes participent à la vie du groupe local avec une moyenne de 6 personnes présentes par réunions.

Cette année 3 producteurs ont participé aux JPO ! une première pour Tiare LELOCH, Yvonne VANSOU et Tamahere CASTAGNOLI qui ont ouvert la porte de leur exploitation.

Taha'a garde un grand potentiel de développement dû aux nombreux vaniculteurs de l'île mais aussi avec l'attribution de 7 nouveaux lots agricoles par la DAG avec obligation de passer en BIO. J'ai rencontré 3 de ses producteurs. 1 vient de se faire certifier en conversion et 2 autres sont en cours de certification.

Taha'a	2021	2022	2023	2024
Opérateurs	12	14	11	20
Consommateurs	10	7	4	9
Auditeurs Producteurs	7	6	6	8
Auditeurs Consommateurs	9	6	3	5
PGB réalisés	8	10	9	16
Audits effectués	7	9	9	13
Productions garantis	1	6	8	11
Productions en cours	5	4	1	1
Réunions annuelles	5	4	7	5
TOTAL membres	22	21	15	29

Huahine :

Le groupe local de Huahine est composé de **4 membres** : **3 producteurs dont 1 Transformateur.**

6 producteurs sont garantis Bio Pasifika avec 2 en conversion. Cette année, on passe de **2 à 7 productions** garantie pour l'île de Huahine.

Malheureusement, lors des renouvellements de garantie, ils n'ont pas tous renouveler leurs adhésions à temps, ce qui explique qu'il y a plus de garantie que d'adhérents.

il y a eu 2 missions effectuées sur Huahine : Une première mission pour des audits de renouvellement, de nouveaux audits et remplir des nouveaux PGB. Puis une deuxième mission dans le cadre du projet TAVIVAT. Cette mission a permis de prendre contact avec plusieurs agriculteurs vivriers qui cultivent déjà en naturel. Cela m'a permis à établir une liste d'une dizaine de personnes intéressées par la labélisation.

C'est un jeune groupe, qui n'est pas très actif avec 2 réunions annuelles qui se sont faites lors de mes missions sur l'îles. Il manque fortement des consommateurs sur Huahine pour assurer le bon fonctionnement du groupe.

Huahine	2021	2022	2023	2024
Opérateurs	5	2	9	4
Consommateurs	3	2	1	0
Auditeurs Producteurs	3	2	4	3
Auditeurs Consommateurs	2	2	1	0
PGB réalisés	2	3	7	10
Audits effectués	2	3	4	8
Productions garantis	0	1	2	7
Productions en cours	2	2	5	2
Réunions annuelles	2	1	2	2
TOTAL membres	8	4	10	4

Bora-Bora :

Le groupe local est composé de **2 membres** soit **2 producteurs** dont 1 hôtel garanti BP. Bora Bora garde un potentiel de développement car il y a des demandes sur l'iles.

Il a été créé en octobre 2021. Le groupe n'est plus actif, il n'y a pas eu de réunion malgré les relances de leur représentante et la mission de redynamisation.

Les anciens producteurs qui avaient commencé le processus de garantie ont arrêté leur activité agricole suite à la relance du secteur touristique.

Il y a eu 3 demandes de garantie cette année dont 2 hôtels mais cela reste difficile d'organiser une rencontre lors des missions sur l'île. Car lors de chaque prise de rendez-vous, il y a souvent des annulations de dernière minute. A recontacter pour l'année 2025.

Pour le moment il y a que l'hôtel intercontinental qui est certifié Bio Pasifika.

Bora bora	2022	2023	2024
Opérateurs	6	2	1
Consommateurs	3	0	0
Auditeurs Producteurs	3	1	0
Auditeurs Consommateurs	1	0	0
PGB réalisés	1	2	2
Audits effectués	1	2	1
Productions garantis	0	1	1
Productions en cours	1	0	0
Réunions annuelles	1	0	0
TOTAL membres	9	2	1

Maupiti :

Le groupe local de Maupiti n'existe plus malheureusement car même sans le label les produits sont tous vendus à un bon prix dû à l'éloignement. Les démarches administratives sont les principaux freins des agriculteurs de l'iles à se convertir en BIO.

- Les Iles Marquises

L'archipel des Marquises compte 4 groupes locaux : Nuku Hiva, Hiva Oa, Ua Huka et Ua Pou. Le groupe local de Tahuata n'existe plus. J'ai récupéré le groupe suite au départ précipité de l'ancien agent à partir du mois d'Avril.

Nuku Hiva : Le groupe local de Nuku Hiva a été créé en mars 2020. Il est composé de **5 membres** engagés : **1 consommateurs** et **4 opérateurs** dont **1 établissement** scolaire.

Cinq réunions ont été organisées cette année.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de l'activité du groupe depuis sa création.

Nuku Hiva	2020	2021	2022	2023	2024
Opérateurs	6	7	5	6	4
Consommateurs	6	6	5	3	1
Auditeurs Producteurs	3	3	5	3	2
Auditeurs Consommateurs	4	2	5	2	1
PGB réalisés	5	3	3	4	3
Audits effectués	3	2	4	4	2
Productions garantis	0	1	3	5	2
Productions en cours	0	2	1	0	2
Réunions annuelles	6	4	6	5	4
TOTAL membres	12	13	10	9	5

Au total, **2 productions végétales sont certifiées.**

Une mission fut menée en début d'année avant l'AG pour la première mini-AG des Marquises Nord avec le groupe local d'Ua Pou.

C'est un groupe local dynamique et performant qui pourrait s'améliorer si les producteurs en démarche s'investissaient davantage dans leur projet bio, car certains producteurs ont adhéré sans avoir réalisé de PGB au cours de l'année ce qui démontre qu'ils ne sont soit pas si intéressés par une certification, soit que leur projet agricole n'est pas encore abouti. Les raisons sont le manque de temps et la pluriactivité. Les consommateurs quant à eux sont en nette diminution.

Le lycée agricole Saint-Athanase et Hugues CHAZE ont participé à la foire agricole comme chaque année en affichant notre label.

Hiva Oa:

Le groupe local de Hiva Oa a été créé en juillet 2020. Il ne reste plus que **2 membres** engagés 2 producteurs.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de l'activité du groupe depuis sa création.

Hiva Oa	2020	2021	2022	2023	2024
Opérateurs	6	4	2	**4**	**2**
Consommateurs	3	3	0	**3**	**0**
Auditeurs Producteurs	6	4	2	**4**	**2**
Auditeurs Consommateurs	3	2	0	**3**	**0**
PGB réalisés	4	3	2	**4**	**2**
Audits effectués	4	3	2	**4**	**2**
Productions garantis	1	3	2	**4**	**2**
Productions en cours	1	0	0	**0**	**0**
Réunions annuelles	9	3	1	**4**	**1**
TOTAL membres	9	7	2	**7**	**2**

Le groupe compte plus que 2 **productions certifiées : 1 production végétale** et **1 atelier apicole**.

On voit une nette diminution des adhérents, mais lors des missions les consommateurs sont présents lors des réunion et audit pour soutenir les producteurs de l'île. Un producteur n'a pas souhaité renouveler sa garantie car il ne pas valoriser ses produits en Bio

Une mission fut réalisée en septembre pour accompagner le GL dans les inspections de renouvellement d'Anna LORIDAN et Linnea ROCHER. Former et recruter de nouveaux adhérents pour renforcer le groupe mais cela a été un échec car il n'y avait personne à la réunion . Nous avons invité les agents de la DAG à assister à nos réunions et nos inspections afin qu'ils prennent connaissance de la NOAB et puissent mieux accompagner nos opérateurs sur place, mais malheureusement aucune collaboration n'a pu être conclue.

Quant aux évènements, la dernière Linnea Rocher à être certifiée a participé à la foire agricole en vendant ses produits au stand au nom du label Bio Pasifika.

Ua Huka :

Le groupe local de Ua Huka a été créé en juin 2021. Il est composé de 6 membres engagés : 1 seul consommateur et 5 opérateurs, dont 1 transformatrice.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de l'activité du groupe depuis sa création.

Ua Huka	2021	2022	2023	2024
Opérateurs	5	4	5	4
Consommateurs	3	1	1	0
Auditeurs Producteurs	5	4	4	5
Auditeurs Consommateurs	3	1	1	0
PGB réalisés	2	4	4	3
Audits effectués	1	4	4	3
Productions garantis	0	1	3	4
Productions en cours	2	3	1	1
Réunions annuelles	1	3	3	2
TOTAL membres	8	5	5	5

Au total, 3 productions végétales sont certifiées.

Une mission a été réalisé en Avril dans le même cadre du projet TAVIVAT en partenariat avec la CAPL. Cela m'a permis de rencontrer nos adhérents et d'autres producteurs de l'île, de faire les audits de renouvellement et faire la promotion du SPG BIO FETIA lors des enquêtes TAVIVAT.

Enfin le groupe local ne comptant qu'un seul consommateur, le véritable challenge est de trouver de nouveaux adhérents consommateurs. Malheureusement la situation des habitants dans les îles éloignées rend le bénévolat dans le secteur agricole compliqué pour la population locale.

Ua Pou:

Le groupe local de Ua Pou a été créé en mars 2021. Il ne compte plus qu' 1 membre soit 1 producteur. Le manque de motivation est parfois un frein à l'adhésion de nouveaux opérateurs et à la persévérance des anciens.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de l'activité du groupe depuis sa création.

Ua Pou	2021	2022	2023	2024
Opérateurs	7	4	2	2
Consommateurs	4	2	2	3
Auditeurs Producteurs	4	4	2	2
Auditeurs Consommateurs	3	2	2	3
PGB réalisés	5	3	2	2
Audits effectués	6	3	2	1
Productions garantis	1	1	2	1
Productions en cours	4	3	0	1
Réunions annuelles	6	3	4	2
TOTAL membres	11	6	6	5

Au total, 1 production végétale a été certifiée.

La mission prévue cette année sur l'île n'a pas malheureusement pas pu être réalisée en raison d'une modification de notre planning.

Malheureusement, l'un des piliers du groupe ne souhaite plus continuer l'aventure avec Bio fetia. Il y a plusieurs raisons, malgré le label Bio Pasifika, le fait de vivre sur une île éloignée rend les prix assez élevés. Les formations ne sont pas accessibles sur Ua pou car trop éloignée les centres de formation.

Annexe 2 : Productions certifiées « Bio Pasifika » et « Bio Pasifika en conversion » en 2024

	NOM	Prénom	Situation de garantie	Numéro de certification	Groupe local	Fin de garantie	Production
1	AIDARA	Yancouba	GARANTI	**PV202401094**	PAPARA	01/04/2025	Maraichage
2	ARIIHOHOA	Soraya	GARANTI	**PV202404093**	MOOREA	01/04/2025	Vivrier, fruitier, aromates
3	ASSOCIATION	EDEN TEAM	GARANTI	**PV202409102**	PAPARA	18/09/2025	Pépinière
4	ASSOCIATION	SCA BIO MOOREA	GARANTI	**PA202204004**	MOOREA	18/09/2025	Poules pondeuses
5	Association	JB's GARDEN	GARANTI	**PV202204052**	PAPARA	22/07/2025	Maraîchage
6	AUNOA	Tekura	GARANTI	**PV202405096**	PAPARA	27/05/2025	Aromates
7	BLANC	Ludwig	GARANTI	**AP202107002**	RANGIROA	19/02/2025	Apiculture (Miel, Gelée royale, Pollen)
8	BOHME	Oskar	GARANTI	**PV202302065**	RURUTU	27/05/2025	Fruitier, vivrier
9	BONNETTE	Marie-Claude	GARANTI	**PV20160812**	TARAVAO	19/02/2025	Maraîchage, Arboriculture et vanille
10	BONNETTE	Marie-Claude	GARANTI	**PT202111006**	TARAVAO	18/09/2025	Vanille, confiture, banane séché
11	BOUCHER	Mathieu	GARANTI	**201911027**	UTUROA	19/11/2025	Maraîchage, Arboriculture
12	BRIGAUD	Anne-Charlotte	GARANTI	**202104033**	UTUROA	17/09/2025	Maraîchage, Arboriculture
13	BROTHERS	Taoahere	GARANTI	**PV202111045**	OPOA	19/11/2025	Vivrier, vanille
14	CASTAGNOLI	Tamahere	GARANTI	**PV202307085**	TAHAA	22/07/2025	Fruitier, mangue, avocat, uru, citron
15	CHANE	Kenny	GARANTI	**PA202211005**	TARAVAO	19/11/2025	Poules pondeuses
16	CHUNG	Jeannot	GARANTI	**PT202202009**	RURUTU	27/05/2025	Transformation de taro
17	CHUNGUE	Gisèle	GARANTI	**PV202307087**	TARAVAO	22/07/2025	Fruitier, maraichages

18	CONSTANT	Romanella	GARANTI	**PV202007029**	OPOA	22/07/2025	Arboriculture
19	DANTZER	Coco	EN CONVERSION	**PV202304074**	HAO	19/11/2025	Maraîchage
20	DAUNASSANS	Iris	GARANTI	**PV201504005**	PAPARA	18/09/2025	Agrumes, maraîchage
21	DROUET	Sylvain	GARANTI	**PV202409105**	HUAHINE	16/09/2025	Fruitier
22	EBB	Keoki	GARANTI	**PV202405099**	OPOA	27/05/2025	Vanille, coco, taro
23	ESTALL et PETIS	Ronald et William	GARANTI	**PV202302068**	RANGIROA	19/02/2025	Tamanu
24	ESTALL et PETIS	Ronald et William	GARANTI	**PT202307012**	RANGIROA	19/02/2025	Tamanu séché
25	FOSTER	Tony	GARANTI	**PV202307081**	HAO	19/11/2025	Vanille, Pitaya
26	GENDRON	Germain	GARANTI	**PV202304076**	UA HUKA	01/04/2025	Agrumes, mangues
27	HAAVIHIA	John	GARANTI	**PV202202048**	TAHAA	01/04/2025	Maraichage, fruitier
28	HANDERSON	Gill	GARANTI	**PA202304007**	PAPEETE	01/04/2025	Poules pondeuses
29	HENRY	Françoise & Bernard	GARANTI	**PV201504006**	TARAVAO	19/02/2025	Maraichage, Arboriculture
30	HENRY	Françoise & Bernard	GARANTI	**PA202202003**	TARAVAO	19/02/2025	Poules pondeuses
31	HENRY	Françoise Transformation	GARANTI	**PT201907001**	TARAVAO	18/09/2025	Découpe de taro et potiron, jus de fruits
32	Hotel	Intercontinental	GARANTI	**PV202307080**	BORA BORA	17/09/2025	Aromate
33	HOUDRY	Jean-Loïc	GARANTI	**PV202307089**	UTUROA	22/07/2025	Ananas, frui de la passion, avocat, citron
34	Huilerie de RGI	Rai	GARANTI	**PT202202008**	RANGIROA	19/02/2025	Huile de coco vierge
35	KAMIA	Julianna	EN CONVERSION	**PV202304075**	HAO	19/11/2025	Vanille

36	KLEMCKE	Nadja	GARANTI	**PA202402008**	NUKU HIVA	19/02/2025	Poules pondeuses
37	LAI	Yonni	GARANTI	**PV202202047**	TAHAA	19/02/2025	COCOTERAIE
38	LARGE	Fabien	GARANTI	**PT202307010**	PAPARA	22/07/2025	Pains campagne, classique, de mie
39	LE LOCH	Tiare	GARANTI	**PV202211061**	TAHAA	19/11/2025	Vanille, Tarua,
40	LEMAIRE	Moerani	GARANTI	PT202411018	OPOA	19/11/2025	jus de canne à sucre, banane et papaye séché, sauce gingembre curcuma, gingembre curcuma déhydraté
41	LEMAIRE	Moerani	GARANTI	**PV202211060**	OPOA	19/11/2025	Fruitier, vivrier
42	LEROI	Manutea	GARANTI	**PT202405016**	UTUROA	27/05/2025	Fruits séchés
43	LEROI	Manutea	GARANTI	**PV202309090**	UTUROA	19/11/2025	Fruitier
44	LISON DE LOMA	Thierry	GARANTI	**PV201706015**	UTUROA	22/07/2025	Maraïchage, Arboriculture, Aromatiques
45	LORIDAN	Anna	GARANTI	**PV202007030**	HIVA OA	17/09/2025	Arboriculture, maraîchage
46	LPA OPUNOHU	LPA OPUNOHU	EN CONVERSION	**PV20160913**	MOOREA	03/04/2025	Maraîchage, Vivriers, fruitiers
48	Lycée agricole	St Athanase	GARANTI	**PV202107036**	NUKU HIVA	19/11/2025	Maraîchage, fruitier, vivrier
49	MALTBY	Vetea	GARANTI	**PV202109041**	OPOA	17/09/2025	Cocoteraie
50	MALTBY	Vetea	GARANTI	**PT202109004**	OPOA	17/09/2025	Huile de coco vierge
51	MANA	Cendrillon	GARANTI	**PV202405098**	OPOA	27/05/2025	Fruitier, Vivrier
52	MANEA	François	GARANTI	**PV202409103**	TAHAA	17/09/2025	Cacao
53	MAOUT	Pascal	GARANTI	PA202405010	ARUTUA	27/05/2025	Poules pondeuses
54	MASSERON	Laurent	GARANTI	**PV202111046**	TAHAA	19/02/2025	Arboriculture, vanille, cocotiers

55	MASSERON	Laurent	GARANTI	**PT202202007**	TAHAA	19/02/2025	Huile de coco vierge
56	MFR de Rurutu	Joseph SHI-LOG	GARANTI	**202104035**	RURUTU	01/04/2025	Maraîchage
57	MONIER	Justin	GARANTI	**PV202304073**	MOOREA	01/04/2025	Cacaoyiers, fuitiers
58	MONJOL-DELPHINE	Adrien	GARANTI	**API202311008**	UTUROA	19/11/2025	Apiculture (Miel)
59	MOUA	Christopher	EN CONVERSION	**PV202407100**	TAHAA	22/07/2025	Vanille
60	MOUTAME	Moetini	GARANTI	**201408002**	PAPARA	22/07/2025	Maraîchage
61	O'CONNOR	Kevin	GARANTI	**PV202304077**	UA HUKA	27/05/2025	Agrumes, mangues, maraîchage
62	OOPA	Tehea	GARANTI	**PV20240292**	HUAHINE	19/02/2025	Banane, fe'i, ananas, citron, aubergine, salade, maïs, gingembre, tomate, papaye
63	PACCOU	Philippe	GARANTI	**API202307005**	TUBUAI	22/07/2025	
64	PACCOU	Philippe	GARANTI	**PV201901025**	TUBUAI	22/07/2025	Maraîchage, Arboriculture, Aromatiques
65	PACCOU	Philippe	GARANTI	**PT202307013**	TUBUAI	22/07/2025	
66	PANAI	Mihimana	GARANTI	**PV202409104**	HUAHINE	17/09/2025	Vanille
67	POIRAUD	Nicolas	GARANTI	**PT202402015**	TARAVAO	19/02/2025	Fruits séchés, thé, infusion
68	POIRAUD	Nicolas	GARANTI	**PV202304078**	TARAVAO	19/02/2025	Fleurs, vivriers, fruits
69	POMMIER	Steve	EN CONVERSION	**API202209003**	ARUTUA	22/07/2025	Apiculture (Miel)
70	POMMIER	Steve	GARANTI	**PA202111001**	ARUTUA	27/05/2025	Poules pondeuses
71	POMMIER	Steve	GARANTI	**PV202211062**	ARUTUA	27/05/2025	Vanille, Pitaya, Fruitiers
72	PRATT	Wendy	GARANTI	**PV202307088**	TARAVAO	22/07/2025	Cacao, arbres fruitiers, essences bois

73	PRATT	Wendy	GARANTI	**API202309007**	TARAVAO	18/09/2025	Apiculture (Miel)
74	PUGIBET	Tuhani	GARANTI	**PV201706017**	PAPEETE	22/07/2025	Maraîchage, Arboriculture, Aromatiques
75	PUGIBET	Tuhani	GARANTI	**PT202307011**	PAPEETE	22/07/2025	Taro, Manioc, Patate douce
76	ROCARD	Félix	GARANTI	**PV202109040**	UTUROA	17/09/2025	Maraîchage, Arboriculture, vivriers
77	ROCHER	Linnea	GARANTI	**API202309006**	HIVA OA	17/09/2025	Apiculture (Miel, propolis, cire)
78	RONGOMATE	Lierna	GARANTI	**PV202104034**	OPOA	27/05/2025	Arboriculture, maraîchage
79	ROOARII	Matahi	EN CONVERSION	PV202411106	TAHAA	19/11/2025	Maraichage, vivrier
80	RURUTU P1	TEAVARUA et TEVAIROA	GARANTI	**201704014**	RURUTU	27/05/2025	Taro
81	RURUTU P2	TEAVAAVA-TEMIRO	GARANTI	**201712015a**	RURUTU	27/05/2025	Taro
82	RURUTU P3	NEPO-VAIIRIIRI	GARANTI	**201712015b**	RURUTU	27/05/2025	Taro
83	RURUTU P4	TUAIVA-VAIRUARI	GARANTI	**201712015c**	RURUTU	27/05/2025	Taro
84	RURUTU P5	AREPINIORAI-AREHOA-TIPOPOTI	GARANTI	**201712015d**	RURUTU	27/05/2025	Taro
85	RURUTU P6	VAIAVAI-TEAOA-RURUAA	GARANTI	**201712015^{e}**	RURUTU	27/05/2025	Taro

86	RURUTU P7	VAIAVAI-VAIOURU-PAEPAETARA-TIPORO	GARANTI	**201712015f**	RURUTU	27/05/2025	Taro
87	RURUTU P8	VAIOIVI-VAIPAPA-TAPATEO-PAATU	GARANTI	**201712015g**	RURUTU	27/05/2025	Taro
88	SALMON	Fatia	GARANTI	**PT202309014**	TARAVAO	18/09/2025	Pains
89	SCHMIDT	Tapuarii	GARANTI	**PV202107038**	UTUROA	22/07/2025	Arboriculture, maraîchage
90	SECANMAL	Nelson	GARANTI	**PV202304070**	TARAVAO	01/04/2025	Fruitiers, vivriers
91	SU	Yu-Shan	GARANTI	**201807020**	PAPEETE	22/07/2025	Maraîchage, Arboriculture, Aromatiques
92	SULPICE	Geoffray Tuhuna	GARANTI	**PV202204054**	UA HUKA	27/05/2025	Arboriculture, vivrier, pépinière
93	SULPICE	Robert	GARANTI	**PV202405097**	UA HUKA	27/05/2025	Pépinière
94	TAPARE	Maheanuu	EN CONVERSION	**PV202404095**	HUAHINE	01/04/2025	Vanille, taro, banane, fe'i
95	TAPARE	Maheanuu	EN CONVERSION	**PT202409017**	HUAHINE	17/09/2025	Vanille
96	TAVANAE	Jean-Baptiste	GARANTI	**201706016**	PAPARA	22/07/2025	Maraîchage, Arboriculture
97	TEARIKI	Vehiatua	GARANTI	**PV202209057**	PAPARA	18/09/2025	Jeunes pousses,arboricultures,aromates
98	TEFAATAU	Tahia	GARANTI	**PV202302067**	OPOA	19/02/2025	Vivrier, fruitier
99	TEIHOTAATA	Marereva	GARANTI	**PV202407101**	OPOA	22/07/2025	Vivrier
100	TETUAMAHUTA	Makiro	GARANTI	**PV202204053**	HUAHINE	01/04/2025	Vanille
101	TEURUARII	Meteta	GARANTI	**PT201811023**	RURUTU	27/05/2025	Transformation taro

102	THEPENIER	Sébastien	GARANTI	**PV202102032**	RANGIROA	19/02/2025	Cannes à sucre
103	THEPENIER	Sébastien	GARANTI	**PT202102003**	RANGIROA	19/02/2025	Vésou
104	TOFU MOZ	Karine	GARANTI	**PT202109005**	MOOREA	22/05/2025	Tofu nature, tofu fumé, tofu façon Vêta, tofu aux herbes de provence et au curcuma
105	TOOMARU	Edouard	GARANTI	**PV202202049**	RANGIROA	19/02/2025	Cocoteraie
106	TUHEIAVA	Mirna	GARANTI	**PV202107039**	OPOA	22/07/2025	Arboriculture, taro, vanille
107	TURI (TERIITAOHIA Herenui)	Vaea	EN CONVERSION	**PV202304072**	MOOREA	01/04/2025	Maraichages, vivriers, fruitiers
108	UHRIG	Julien	GARANTI	**API202304004**	PAPEETE	01/04/2025	Apiculture (Miel)
109	VAN SOU	Yvonne	GARANTI	**PV202209056**	TAHAA	17/09/2025	Vanille
110	VERDET	Rudolf	GARANTI	**PV202302069**	UA POU	27/05/2025	Arboriculture
111	VONKEN	Augustin	GARANTI	**PA202211006**	TARAVAO	01/04/2025	Poules pondeuses
112	VONKEN	Augustin	GARANTI	**PV201507009**	TARAVAO	19/11/2025	Maraichage, Arboriculture
113	YAN	Ittaï	GARANTI	**PA202404009**	TARAVAO	01/04/2025	Poules pondeuses
114	YAN	Ittaï	GARANTI	**201807019**	TARAVAO		Maraîchage, Arboriculture, Aromatiques
115	YNAM	Alexandre	GARANTI	**PV202302064**	TARAVAO	19/02/2025	Maraichages, vivriers, fruitiers
116	YUEN	Paul	GARANTI	**PV202307086**	TAHAA	22/07/2025	Fruitier, mangoustan, citronier, manguier
117	ZAVAN	Sylvain	GARANTI	**PV202204051**	PAPARA	27/05/2025	Vanille